

« LA TACHE DISPARAÎTRA ». GRAFENECK ENTRE MÉMOIRE PUBLIQUE ET REFUS DU SOUVENIR (1945-2005)¹

JÖRG WAßMER M.A., BERLIN

à Alois Zähringer
(né en 1921 à Bleichheim – exécuté en 1940 à Grafeneck)

ÉTAT DE LA RECHERCHE

Pendant longtemps, l'histoire du massacre « euthanasique » du parti national-socialiste n'a pas été abordée par la recherche historique, c'est la raison pour laquelle on peut parler de défaillance dans l'histoire allemande². Ce qui vaut pour la recherche de « l'euthanasie » nazie en général vaut pour la recherche de l'histoire des six principales installations d'extermination « T4 » en particulier. De grandes lacunes apparues pour la première fois ces dernières années auraient pu être comblées ou du moins minimisées. En 1985, une première publication concernant l'histoire de Grafeneck en tant que lieu de « euthanasie » national-socialiste parut sous la plume d'un non-historien³. Celle-ci fut suivie en 2002 par une monographie qui se présente « comme une introduction concise, générale et compréhensible dans son ensemble », mais qui « ne remplace ni ne rend superflue [...] une description scientifique qui se fait encore attendre »⁴. À la vue de ce bilan, il n'est pas surprenant que les relations de la société allemande d'après-guerre avec les lieux d'« euthanasie » T4 fassent l'objet de cette recherche⁵.

Une esquisse des relations avec Grafeneck de 1945 à 2005 est présentée ci-après. Par ailleurs, cet article suit la chronologie et divise la période étudiée en quatre étapes. Les tensions entre mémoire publique et refus du souvenir y sont centrales. En outre, la notion de refus du souvenir semble être plus appropriée que des formulations telles qu'« oublier » ou « refouler », et ce, afin de montrer qu'il s'agit ici d'un refus actif du souvenir. Toutefois, mémoire et refus du souvenir ne doivent pas être compris comme des contrastes réciproques, mais bien comme des phénomènes qui s'entrecroisent. En effet, chaque souvenir supplémentaire ne réduit pas forcément l'importance du refus du souvenir.

¹ Cet article est une version abrégée du mémoire de Jörg Waßmer, « *Der Makel wird schwinden* ». *Öffentliche Erinnerung und Erinnerungsverweigerung in Grafeneck* [La tache disparaîtra. Grafeneck : entre mémoire publique et refus du souvenir], (mémoire non publié), Berlin, 2005. Afin de faciliter la lisibilité, seules les terminaisons masculines seront utilisées malgré l'exclusion grammaticale des femmes que cela entraîne.

² Cf. Michael Burleigh, Wolfgang Wippermann, *Hilfloser Historismus*, « Warum die deutsche Geschichtswissenschaft bei der Erforschung der Euthanasie versagt hat » [Pourquoi l'histoire allemande a échoué dans la recherche sur l'euthanasie], in *Thema: Behinderte. Wege zu einer sozial verpflichteten Medizin* [Sujet : personnes handicapées. Pistes pour une médecine sociale obligatoire], (dir.) Karl Ludwig Rost, Till Bastian et Karl Bonhoeffer, Stuttgart, 1991, p. 11-23.

³ Karl Morlok, *Wo bringt ihr uns hin? « Geheime Reichssache » Grafeneck* [Où nous emmenez-vous ? « Affaire secrète du Reich » Grafeneck], Stuttgart, 1985.

⁴ Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940. Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland* [Grafeneck 1940. Les crimes d'euthanasie en Allemagne du Sud-ouest], Tübingen, 2002, p. 7.

⁵ En 2002, le directeur du lieu commémoratif constata qu'« une histoire de la mémoire » était un livre qu'on se devait d'écrire. Depuis lors, il entreprit de donner un aperçu de l'histoire au travers d'un premier ouvrage. Thomas Stöckle, « *Grafeneck und die "Euthanasie"-Verbrechen in Südwestdeutschland 1940*. Geschichte und Erinnerung » [Grafeneck 1940. Les crimes d'euthanasie en Allemagne du Sud-ouest 1940. Histoire et mémoire], in *GedenkstättenRundbrief* [Circulaire des lieux commémoratifs] n° 115, octobre 2003, p. 14-23 ; p. 20.

BREF APERÇU DE L'HISTOIRE DE GRAFENECK AVANT 1945

Grafeneck devient le « foyer pour handicapés physiques et mentaux » de la fondation des Samaritains

En 1930, la fondation des Samaritains de Grafeneck, située dans le Jura souabe dans le district de Reutlingen, fut solennellement inaugurée sous le nom de « foyer pour handicapés physiques et mentaux » de la fondation des Samaritains de Stuttgart. La fondation, créée en 1885 en tant qu'association « soignant les personnes estropiées et infirmes », faisait partie de la fédération régionale wurtembergeoise des missions intérieures et de l'église régionale protestante du Wurtemberg. En 1928, la fondation acheta le château de Grafeneck et le transforma au cours des deux années suivantes⁶. Jusqu'à présent, nous ne connaissons que peu de choses de l'histoire du « foyer pour handicapés physiques et mentaux » durant la période entre 1930 et 1939. En effet, dans les publications de la fondation des Samaritains et du lieu commémoratif, l'histoire de l'établissement dans les années 1930 est soit totalement évitée, soit traitée de manière tendancieuse⁷. Une recherche approfondie fut nécessaire afin de clarifier dans quelle mesure le foyer était un lieu de détention et doit être caractérisé comme une « institution totale⁸ ». En outre, des données plus précises quant à savoir si la prise de pouvoir par les nationaux-socialistes a eu des conséquences directes sur la vie des « personnes assistées » ne peuvent être fournies tant que l'on ne dispose pas d'une telle étude.

Grafeneck en tant qu'installation d'extermination « T4 »

Par ailleurs, la « guerre intérieure » motivée par l'hygiène raciale se radicalisa également le 1er septembre 1939, début de la Seconde Guerre mondiale. La cellule de planification du « T4 », organisation siégeant au 4 Tiergartenstraße à Berlin, à laquelle Hitler donna l'autorisation d'éliminer des milliers de pensionnaires malades et handicapés de l'établissement, se mit à chercher des endroits appropriés pour ses massacres planifiés⁹. Ainsi, les représentants du ministère de l'Intérieur du Wurtemberg proposèrent le « foyer pour handicapés physiques et mentaux » de Grafeneck¹⁰. En effet, Grafeneck avait une situation retirée et possédait un terrain que l'on pouvait facilement isoler et surveiller et qui offrait, en outre, suffisamment de possibilités de transformations : cet

⁶ L'histoire du château de Grafeneck remonte à près de mille ans. Aperçu donné dans l'ouvrage de Thomas Stöckle, « Grafeneck – Vergangenheit und Gegenwart » [Grafeneck – passé et présent], in *1100 Jahre Dapfen. Geschichte – Erinnerungen. von taffo ... zu Dapfen 904-2004* [1 000 ans d'histoire de Dapfen – souvenirs de taffo ... à Dapfen], (dir.) communes de Gomadingen et Pfullingen, 2004, p. 130-164.

⁷ Cf. *Ort des Lebens. 75 Jahre Samariterstiftung Grafeneck* [Lieu de vie. 75e anniversaire de la Fondation des Samaritains de Grafeneck], (dir.) la Fondation des Samaritains de Nürtingen et de Reutlingen, 2005 ; Karl Morlok, *Wo bringt ihr uns hin? « Geheime Reichssache » Grafeneck*, op. cit., p. 8 ; Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940. Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 42 sq.

⁸ Cf. Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, traduit par Liliane et Claude, Lainé Paris, Éditions de Minuit, 1968.

⁹ Pour l'histoire de « l'euthanasie » national-socialiste cf. Ernst Klee, « Euthanasie » im NS-Staat. Die « Vernichtung lebensunwerten Lebens » [« Euthanasie » dans l'État nazi. Anéantissement des vies sans valeur], Francfort-sur-le-Main, 1985 ; (dir.) Götz Aly, *Aktion T4 1939-1945. Die „Euthanasie“-Zentrale in der Tiergartenstraße 4* [Programme T4 1939-1945. La centrale de l'euthanasie au n°4 de la Tiergartenstraße], Berlin, 1987 ; Henry Friedlander, *Der Weg zum NS-Genozid. Von der Euthanasie zur Endlösung* [Le chemin vers le génocide nazi. De l'euthanasie à la Solution finale], Berlin, 1997 ; Michael Burleigh, *Tod und Erlösung. Euthanasie in Deutschland 1900-1945* [Mort et rédemption. L'euthanasie en Allemagne 1900-1945], Zürich, 2002. Un aperçu de la recherche actuelle sur le sujet est proposé dans l'ouvrage de Gerhard Baader, « Vom Patientenmord zum Genozid. Forschungsansätze und aktuelle Fragestellungen » [Du massacre des patients au génocide. Points de départ pour la recherche et questions actuelles], in *Von der Zwangssterilisation zur Ermordung. Zur Geschichte der NS-Euthanasie in Wien* [De la stérilisation de force au meurtre. Étude sur l'euthanasie nazie à Vienne], Teil II, (dir.) Gabriel Eberhard et Wolfgang Neugebauer, Wien et al., 2002, p. 189-237.

¹⁰ La présentation des faits qui suit est principalement basée sur l'ouvrage de Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940. Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit.

établissement correspondait manifestement aux attentes du « T4 ». C'est ainsi que le 12 octobre 1939, le ministère de l'Intérieur wurtembergeois ordonna la réquisition immédiate de Grafeneck « pour l'usage du Reich ». La fondation des Samaritains ainsi que les 110 hommes considérés comme « personnes assistées » devaient donc quitter le foyer et se rendre dans d'autres établissements. Par la suite, Grafeneck fut transformé en installation d'extermination. Pour ce faire, une chambre à gaz qui fonctionna au moyen d'oxyde de carbone fut construite dans une baraque agricole située à une centaine de mètres du château. Dans les mois qui suivirent, des pensionnaires provenant d'au moins 48 « maisons de santé et hospices » (se situant surtout dans le Wurtemberg, le Hohenzollern et le pays de Bade, mais aussi en Bavière ainsi que dans la Hesse et en Prusse (province du Rhin)) furent sélectionnés au moyen de questionnaires et déportés à Grafeneck dans les tristement célèbres « grauen Bussen » [« bus gris »]. Après être arrivés à destination, ils furent dirigés vers la chambre à gaz où ils connurent une mort par asphyxie atroce. Les 25 premières personnes furent exécutées le 18 janvier 1940 et le dernier gazage eut lieu le 13 décembre 1940, plus de six mois avant le prétendu « arrêt » du programme « euthanasique ». Au total, plus de 10 800 personnes furent gazées à Grafeneck et leurs corps incinérés par la suite¹¹.

Fermeture de l'installation d'extermination et effacement des traces

Encore aujourd'hui, les raisons qui ont mené à la fermeture de l'installation d'extermination de Grafeneck demeurent sujettes à controverse. De fait, l'idée selon laquelle les gazages auraient été terminés de manière anticipée parce que les efforts pour conserver le secret auraient été vains et que les protestations de l'Église et de la population, ou plutôt leur opposition, auraient obligé le régime nazi à fermer l'installation de Grafeneck, a longtemps prévalu¹². En revanche, les dernières recherches supposent que les exécutions à Grafeneck se seraient arrêtées comme prévu, une fois que les objectifs fixés par le plan furent atteints¹³.

Les auteurs de ces exterminations essayèrent d'effacer les traces avant de quitter Grafeneck au printemps 1941 pour aller s'installer à Hadamar, petite ville où ils continuèrent les gazages dans la maison de santé et dans l'hospice. Pour ce faire, ils démolirent plusieurs bâtiments qu'ils avaient construits, comme par exemple le garage à bus et les fours crématoires, et firent disparaître plusieurs transformations qu'ils avaient apportées aux baraques leur ayant servi de lieu d'extermination. Plus rien ne devait rappeler les massacres à Grafeneck.

Dans les années qui suivirent, la fondation des Samaritains ne put toujours pas disposer du château. En effet, le ministère de l'Intérieur du Wurtemberg avait décrété en mars 1941 qu'« à présent, les jeunes hitlériennes recourront au foyer afin d'envoyer davantage d'enfants à la campagne. » Jusqu'à la fin de la guerre, ce bâtiment servit de logement pour les enfants et les adolescents provenant de régions menacées par les bombardements aériens.

¹¹ Les prétendues statistiques de Hartheim mentionnaient 9 839 personnes « désinfectées » pour l'installation de Grafeneck alors que dans le cadre du procès de Grafeneck, on dénombrait 10 654 personnes assassinées. Selon les dernières recherches, ces deux chiffres sont inférieurs à la réalité : on estime actuellement que le nombre de victimes s'élève au moins à 10 824. Cf. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940. Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 140 sq.

¹² Cf. Karl Morlok, *Wo bringt ihr uns hin? « Geheime Reichssache » Grafeneck*, op. cit., p. 67.

¹³ L'indice probant qui soutient cette hypothèse est la diminution du nombre de morts à Grafeneck à partir d'octobre 1940 ; cf. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940, Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 171.

HISTOIRE DE LA MÉMOIRE ET REFUS DU SOUVENIR DE 1945 À 2005

1. Première étape (1945-1949)

Retour de la fondation des Samaritains

À peine quelques jours après le 24 avril 1945, jour de la libération de Grafeneck par les Français, la fondation des Samaritains essaya d'obtenir la restitution de son « foyer pour handicapés physiques et mentaux » que les nazis lui avaient réquisitionné à l'automne 1939. En mai 1945, la fondation réussit effectivement à ramener à Grafeneck les « personnes assistées », qui avaient survécu à leur odyssée longue de plusieurs années et durant laquelle ils séjournèrent dans divers foyers. Néanmoins, cette reprise ne fut qu'éphémère : le château fut réquisitionné, une nouvelle fois, par le gouvernement militaire français lors des mois d'été de 1945/1946 et servit momentanément de foyer pour des enfants français. En juin 1947, la fondation des Samaritains récupéra le bâtiment définitivement afin qu'il soit mis « à la disposition des missions intérieures ». On demanda donc aux « personnes assistées » de Grafeneck de désormais vivre dans un lieu où, stigmatisées comme malades et handicapées, plus de 10 800 personnes furent exécutées. Le retour de la fondation des Samaritains fut salué sans réserve par la presse. Le quotidien allemand « Schwäbische Tagblatt » annonça : « Grafeneck redevient un lieu où règne l'altruisme¹⁴. »

« Heure zéro » inexistante

Il n'y eut pas de « Stunde Null » (« heure zéro ») à Grafeneck. Avant 1949, la fondation des Samaritains reprit immédiatement son travail dans l'établissement sans réfléchir au fait que la garde quotidienne de malades et d'handicapés ainsi que leur exclusion sociale avaient été des conditions idéales pour que le massacre se déroule sans heurts. Certes, dans son premier rapport annuel après la fin de la guerre, la fondation jeta un regard rétrospectif sur les « années passées désastreuses » et sur une « période incroyablement mauvaise ». Utilisant des mots forts, elle qualifia Grafeneck d'« établissement d'extermination humaine » qui n'a « respecté aucun droit divin ni humain »¹⁵. Toutefois, dans le même temps, la fondation enjoliva son propre comportement et son affinité avec l'idéologie nazie. Elle n'évoqua à aucun moment qu'elle avait salué les mesures du régime nazi concernant l'hygiène raciale, comme par exemple la stérilisation forcée à la suite de la « loi relative à la prévention d'enfants souffrant de maladies héréditaires », comme étant des « mesures précieuses pour l'élimination de personnes handicapées »¹⁶. De plus, elle n'aborda pas le fait qu'elle avait diffamé ses « personnes assistées » en les considérant comme des « ombres de la vie humaine », qui, souvent, seraient « elles-mêmes des fardeaux » et pourraient s'avérer « fatigantes et futiles » pour leur famille¹⁷. Elle cacha également le fait qu'elle était restée fidèle au « Führer » jusqu'à la deuxième phase de la guerre. Par exemple, le rapport annuel de la fondation de 1942 s'intitula : « Nous voulons obtenir la victoire¹⁸ ». Alors que la victoire ne vint pas et que l'Allemagne fut occupée, la fondation des Samaritains se décrivit comme une victime du régime nazi à laquelle on aurait usurpé son foyer.

¹⁴ Le *Schwäbische Tagblatt* [Le quotidien souabe] du 01/08/1947.

¹⁵ Archives de la Fondation des Samaritains, Fondation des Samaritains de Stuttgart, 59e rapport annuel concernant les années 1946/1947.

¹⁶ Archives de la Fondation des Samaritains, *id.*, 51e rapport annuel concernant l'année 1936.

¹⁷ Cf. *Samariterstiftung Stuttgart 1885-1935. Im goldenen Glanz des 50jährigen Jubiläums. Erlebtes in Stammheim, Reichenberg, Obersontheim und Grafeneck* [Fondation des Samaritains 1885-1935. Dans l'éclat doré du 50e anniversaire. Souvenirs de Stammheim, Reichenberg, Obersontheim et Grafeneck], (dir.) Fondation des Samaritains de Stuttgart, Stuttgart, 1936. Dans cette brochure commémorative, on peut également lire : « Ainsi, nous agissons dans le sens de notre Führer et chancelier du Reich, Adolf Hitler, sa photo nous saluant tous chaque jour dans le foyer et notre peuple lui étant toujours reconnaissant de nous donner un travail menant à une force vitale. »

¹⁸ Archives de la Fondation des Samaritains, Fondation des Samaritains de Stuttgart, 57e rapport annuel concernant l'année 1942.

Ce n'est qu'en 1950 qu'elle adhéra à de nouveaux principes et se débarrassa ainsi de son statut raciste et antisémite qu'elle avait adopté pendant la période hitlérienne.

Enquêtes du gouvernement militaire français

Le gouvernement militaire français commença les premières enquêtes immédiatement après la libération¹⁹. Une première publication relative aux enquêtes préliminaires parut en 1947 sur ordre du gouvernement militaire français et prouva le massacre « euthanasique » de Grafeneck²⁰. De nombreux suspects furent arrêtés et interrogés et parmi eux, l'ensemble des directeurs des établissements badois et wurtembergeois à partir desquels des pensionnaires avaient été déportés à Grafeneck. Pour la plupart d'entre eux, les poursuites furent abandonnées peu de temps après. Par ailleurs, en 1945 et 1948, les deux tombes à urnes qui se trouvaient à Grafeneck et dans lesquelles les SS avaient, pour des raisons encore inconnues aujourd'hui, laissé plus de 250 urnes contenant les cendres de personnes gazées, firent l'objet d'une enquête. Finalement, le gouvernement militaire français confia les enquêtes au ministère public du Bade-Wurtemberg, leur travail se traînant en longueur. Certains éléments indiquent que la procédure fut intentionnellement ralentie²¹. Les enquêtes ne furent pas vaines grâce à la pression continue de la part du gouvernement militaire français et d'une partie de la presse du sud-ouest de l'Allemagne²².

Les procès de Grafeneck tenus à Fribourg et à Tübingen

Les procès de Grafeneck, séparés pour le Bade et le Wurtemberg, se déroulèrent à Fribourg et à Tübingen en automne 1948 et en été 1949²³. Cependant, seule une infime minorité des coupables fut jugée. En effet, seules deux personnes furent accusées au procès de Fribourg et huit à celui de Tübingen, dont quatre faisaient partie des cent collaborateurs de l'installation d'extermination de Grafeneck. En outre, les accusés furent condamnés par une justice bienveillante à leur égard²⁴ : lors des deux procès, les juges estimèrent que, fondamentalement, « l'euthanasie » du parti national-socialiste était un massacre et un « crime contre l'humanité ». Néanmoins, les juges ne considérèrent pas les accusés comme coupables mais comme simples complices. De plus, ils leur accordèrent plusieurs verdicts d'acquiescement ainsi que des circonstances atténuantes²⁵. Les quatre

¹⁹ Archives nationales de Sigmaringen, Wurtemberg 29/3, n° 1758, sp.

²⁰ Cf. Robert Poitrot, *Die Ermordeten waren schuldig?* [Les personnes massacrées étaient-elles coupables ?] Documents officiels de la direction de la Santé publique du gouvernement militaire français, Baden-Baden, 1947.

²¹ C'est ainsi qu'un juge compétent au tribunal de grande instance chargé de l'enquête préliminaire fut remplacé parce qu'il était accusé de fraude politique. En outre, deux autres juges avaient même des liens d'amitié avec l'un des accusés. Cf. archives nationales de Fribourg, C 20/1, n° 932, p. 47 ; archives nationales de Sigmaringen, Wurtemberg 29/3, n° 1752, p. 80 sq.

²² L'association d'aide aux personnes persécutées par le régime nazi commença une campagne de presse dans laquelle elle revendiqua avec insistance l'accélération de la procédure et n'eut de cesse de réclamer l'ouverture du procès. Cf. *Unser Tag* [notre jour] du 22/02/1947, du 20/06/1947 et du 06/02/1948.

²³ Un aperçu des procès d'après-guerre condamnant l'« euthanasie » est entre autres présenté par : Susanne Benzler, « Justiz und Anstaltsmord nach 1945 » [Justice et installation d'extermination], in *Kritische Justiz* [Justice critique], 2, 1988, p. 137-158 ; Willi Dreßen, « Die bundesrepublikanische Rechtsprechung in Sachen NS-„Euthanasie“ » [La justice fédérale dans les affaires d'« euthanasie » nazie], in *Medizin und Verbrechen* [Médecine et crimes], (dir.) Christoph Kopke, Ulm, 2001, p. 288-299.

²⁴ Les verdicts sont imprimés dans : *Justiz und NS-Verbrechen. Sammlung deutscher Strafurteile wegen nationalsozialistischer Tötungsverbrechen 1945-1966* [Justice et crimes nazis. Recueil de condamnations allemandes pour meurtres nazis], vol. IV et V, Amsterdam, 1970, p. 484-527 (vol. IV) et p. 88-117 (vol. V).

²⁵ Les juges certifièrent par exemple que l'accusée Martha Fauser, ex-directrice de l'hôpital psychiatrique de Zwiefalten dont on pouvait prouver qu'elle avait au moins tué trois personnes de ses propres mains lors de la phase décentralisée de « l'euthanasie », « n'avait tué ni de manière sournoise, ni de façon cruelle, ni pour des motifs inférieurs », mais « seulement par pitié ». Cf. Dorothee Breucker, « Dr. Martha Fauser. Eine Ärztin im Nationalsozialismus » [Dr. Martha Fauser. Une femme médecin pendant le nazisme], in « *Euthanasie* ». *Krankenmorde in Südwestdeutschland* [« Euthanasie ». Massacre de personnes malades en Allemagne du Sud-Ouest], (dir.) Hermann J. Pretsch, Zwiefalten, 1996, p. 115-127.

collaborateurs de l'installation d'extermination de Grafeneck furent acquittés en référence au prétendu état de nécessité. Par ailleurs, aucun chef médical de l'installation d'extermination de Grafeneck ne fut jugé ni à Fribourg, ni à Tübingen. De fait, deux d'entre eux furent tués pendant la guerre et Horst Schumann fut recherché au préalable, mais en vain. À cette époque, il vivait tranquillement à Gladbeck où il ouvrit un cabinet médical en 1949²⁶.

Réaction de l'opinion publique

Les procès revêtirent une importance capitale aux yeux de l'opinion publique. En effet, la population qui déjà en 1940/41 était au courant des crimes « euthanasiques » fut confrontée à l'ampleur et aux détails du massacre. Le faible nombre de personnes présentes dans la salle d'audience montre clairement que la population ne manifesta qu'un intérêt minime pour les deux procès de Grafeneck²⁷. De même, la majorité de la presse du sud-ouest de l'Allemagne ne s'intéressa que très peu aux enquêtes préliminaires aux procès²⁸. Ce n'est qu'au moment des procès que les informations dans la presse s'intensifièrent. Néanmoins, cette dernière évita en grande partie de commenter les verdicts et des critiques concernant les jugements cléments ne furent que rarement formulées²⁹.

Images populaires des coupables et des victimes

Dans le cadre d'une analyse qualitative des rapports de presse prématurés concernant les images des coupables et des victimes, nous pouvons avancer les observations suivantes : tout d'abord, on remarque soit qu'aucune personne coupable n'était nommée, soit que c'était Hitler qui était désigné comme seul responsable, désignation reprise par les termes « l'euthanasie d'Hitler ». En outre, il existait également la version selon laquelle les coupables n'étaient qu'une petite clique criminelle. Lorsqu'on parla de manière plus concrète des coupables, une diabolisation de ces derniers s'opéra, servant de distanciation entre eux et les crimes qu'ils avaient commis. La prétendue totalité des SS de Grafeneck provenant du nord de l'Allemagne étaient « dans un état d'ivresse permanent ». « Ils n'étaient quasi jamais à jeun, ils gaspillaient leur argent, braillaient et fanfaronnaient dans les auberges et firent d'immenses orgies avec de nombreuses femmes qu'ils avaient amenées là » ; ils étaient « des sales types », « des criminels inhumains » avec « des yeux étincelants de cruauté ou bestiaux et abrutis » qui leur donnaient « une apparence repoussante »³⁰. Néanmoins, un changement de l'image des coupables se produisit au cours des procès. À côté de cette diabolisation de plus en plus fréquente, on constate une sympathie récurrente envers les accusés ainsi qu'une acceptation peu critique des mensonges pour leur décharge. En outre, leurs crimes furent même partiellement et explicitement justifiés³¹.

En ce qui concerne l'image des victimes telle que conçue dans la presse, la distinction fréquente entre victimes de valeur et de moins grande valeur parmi les personnes exécutées est frappante.

²⁶ Cf. Thomas Schilter, « Psychrieverbrechen im Dritten Reich. Die Karriere Horst Schumanns » [Crimes psychiatriques pendant le IIIe Reich. La carrière de Horst Schumann], in *Internationale Zeitschrift für Geschichte und Ethik der Naturwissenschaften, Technik und Medizin* [Revue internationale sur l'histoire et l'éthique des sciences naturelles, techniques et médicales], 1998, H. 1, p. 42-55.

²⁷ On put constater le ton sarcastique du *Schwäbische Tagblatt* dans le titre du 09/06/1949 : « Der Fall der 10.654 Tötungen hat rund 35 Zuhörer in den Rittersaal gelockt. » [« Le cas de 10 654 exécutions a attiré environ 35 personnes dans la salle des chevaliers »]

[NdT. Cette fameuse salle des chevaliers et une des salles du château de Hohentübingen qui se trouve à Tübingen.]

²⁸ Certains journaux ne connaissaient même pas l'orthographe correcte de Grafeneck et écrivaient « Grafenegg ».

²⁹ Le *Stuttgarter Nachrichten* [Nouvelles de Stuttgart] du 06/07/1949 fut une exception : ce journal se montra surpris de la « grande clémence » des juges. En revanche, le *Neue Württembergische Zeitung* [le nouveau journal wurtembergeois] du 07/06/1949 estima que le verdict était « un peu trop sévère ».

³⁰ Cf. par ex. le *Schwäbische Zeitung* du 05/07/1946 ; le *Schwäbische Tagblatt* du 12/07/1946 ; le *Unser Tag* du 22/02/1947.

³¹ Cf. Hermann Mostar, « Grafeneck – Irrsinn und Irrtum » [Grafeneck – Démence et erreur], dans le *Stuttgarter Zeitung* du 04 et 05/07/1949.

Cette distinction explique implicitement que ce furent surtout les premiers massacres qui étaient des crimes horribles. Le critère déterminant la valeur des êtres humains fut leur capacité à travailler. On attira toujours l'attention sur « le fait tragique » que même les malades et handicapés « capables de travailler et en possession de leur valeur personnelle » et « pour qui la vie avait encore une certaine importance » furent exécutés³². En revanche, les victimes restantes furent déshumanisées conformément à la propagande nazie et rabaissées au rang de simple « créature » ou « être vivant ». On reprocha le fait que les sélections n'auraient pas été assez minutieuses et qu'on aurait « exécuté au hasard », ce qui eut pour conséquence qu'une partie des mauvaises personnes aurait survécue. En effet, des « personnes souffrant de maladies mentales graves pour qui la mort aurait réellement pu être une solution », étaient encore en vie dans certains établissements³³.

L'expression de l'image de la victime ne paraît finalement pas aussi remarquable car elle permet de faire des déductions sur l'attitude de la population lors de la période nazie. De fait, on a l'impression qu'une grande partie de la population n'aurait pas émis d'objections fondamentales face au massacre d'handicapés, pour autant que seuls les « handicapés réellement incurables » aient été tués.

La « tache » du passé pèse sur Grafeneck

À la suite du verdict lors des deux procès de Grafeneck, les crimes semblèrent expiés et le faible intérêt du public disparut à présent entièrement. Toutefois, le passé continua d'accabler Grafeneck. Le nom de ce village était finalement devenu tristement célèbre. La fondation des Samaritains discuta de mesures internes afin de rétablir cette réputation et envisagea de rebaptiser Grafeneck en « Neu-Grafeneck » [« Grafeneck-le-neuf »]³⁴. Un journal régional se montra optimiste et affirma que Grafeneck réussirait à sortir de « l'ombre du passé ». Ce journal archiva le massacre en le rangeant dans l'histoire séculaire de Grafeneck : « Même si les ombres d'une période intermédiaire très sombre pèsent encore sur Grafeneck, c'est avec le temps que ce village sera délivré de cette tache [...]. La tache disparaîtra³⁵. »

2. Deuxième étape (1950-1978)

Intégration des coupables dans la société d'après-guerre

Lors de la deuxième étape qui englobe les années 1950, 1960 et 1970, l'effort primordial était de faire disparaître la « tache » du passé en refusant de se souvenir des événements. Les quelques coupables qui n'eurent que des peines légères aux deux procès de Grafeneck furent tous graciés sans exception au début des années 1950. À cet égard, l'opinion publique joua un rôle important puisqu'il intervint en faveur des détenus et soutint leur amnistie pleinement, et ce, avec succès. On cite par exemple le parcours d'Alfons Stegmann : l'ancien docteur du camp transitoire « T4 » de Zwiefalten avait été condamné à deux ans de prison lors du procès de Grafeneck à Tübingen. Immédiatement après le verdict, le conseil municipal de Zwiefalten adopta une déclaration publique dans laquelle était écrit : « Nous avons pris connaissance de la condamnation du docteur Alfons Stegmann grâce aux journaux [...] et nous sommes bouleversés que justement ce médecin-là ait été déclaré coupable. Ici, il jouit d'un grand prestige et est célèbre partout grâce à son altruisme et à sa volonté de travailler. [...] Nombre d'entre nous avons également observé comment, à cette époque, il exerça sa profession de directeur adjoint de l'établissement et il en va de même pour son travail à ce poste : on

³² *Das neue Baden* [Le nouveau Baden] du 20/11/1948 ; le *Schwäbische Zeitung* du 05/07/1946.

³³ Le *Schwäbische Zeitung* du 23/06/1949.

³⁴ Archives de la Fondation des Samaritains, *Protokolle des Verwaltungsrats der Samariterstiftung Stuttgart 1949 bis 1974* [Protocoles du conseil d'administration de la Fondation des Samaritains de Stuttgart de 1949 à 1974], 22/06/1949, § 14.

³⁵ Le *Schwäbisches Tagblatt* du 01/08/1947.

ne peut qu'en dire du bien³⁶ ». Un an plus tard, la commune de Zwiefalten soutint à nouveau pleinement Stegmann et encouragea « vivement » un recours en grâce³⁷. Et elle y parvint : le ministère de la Justice prononça un sursis à la peine d'emprisonnement. À peine libre, Stegmann ouvrit un cabinet médical et continua de pratiquer la médecine. Stegmann ne constitue pas une exception mais bien la norme. En effet, les cas de Heyda/Sawade³⁸ ou Horst Schumann sont des exemples plus connus de rapports entre la société allemande et les personnes reconnues coupables d'« euthanasie ». De fait, après son extradition du Ghana vers l'Allemagne en 1966, Schumann fut traduit en justice à Francfort-sur-le-Main en 1970. Cependant, des certificats médicaux attestèrent son incapacité à comparaître en jugement et son état de santé ne permit pas de le placer en détention. C'est pourquoi la procédure fut suspendue et Schumann fut libéré de sa détention préventive.

Discrimination continue des victimes

Les relations bienveillantes avec les coupables s'accompagnèrent d'une discrimination continue des victimes qui, aujourd'hui, sont généralement qualifiées de « victimes oubliées ». Cette dénomination est trompeuse puisqu'elle suggère que les victimes auraient été oubliées par mégarde, alors qu'en réalité, elles le furent délibérément. La loi fédérale de réparation aux victimes du national-socialisme de 1953 ne reconnut ni les personnes ayant subi une stérilisation forcée ni les familles des victimes de l'« euthanasie » comme des personnes ayant été persécutées « pour des raisons raciales ». L'accord tacite de la population contribua au refus de toute réhabilitation et de toute compensation financière³⁹. De plus, au début des années 1950, les tentatives d'organisation des personnes affectées échouèrent⁴⁰. Ainsi, les rescapés et les membres de leur famille devaient venir seuls à bout de leurs terribles expériences personnelles et de la stigmatisation incessante de la majorité de la société. Pour la première fois en 1986, ils réussirent à se réunir pour former le « Bund der ‚Euthanasie‘-Geschädigten und Zwangssterilisierten » [l'union des personnes marquées par « l'euthanasie » et victimes d'une stérilisation forcée]⁴¹.

« Mutisme » ou silence éloquent ?

La période comprise entre les années 1950 et 1970 est qualifiée de phase de « mutisme » dans diverses publications du lieu commémoratif de Grafeneck⁴². Un terme trompeur lorsque celui-ci signifie que le choc dû au massacre « euthanasique » aurait laissé l'opinion publique pantoise. Ce « mutisme » représentait un silence très éloquent à propos d'un événement dont tout le monde dans les environs de Grafeneck connaissait de toute façon l'existence. Un témoin de l'époque qui a grandi dans le Jura souabe se souvient : « Grafeneck était [...] un « no man's land », un morceau de vérité qui existait, mais qui aurait mieux fait de ne jamais exister. Grafeneck fut évité, et ce, au sens propre.

³⁶ Archives nationales de Sigmaringen, Wurtemberg 29/3, n° 1753, mairie de Zwiefalten, Zwiefalten, 26/07/1949.

³⁷ *Ibid.*, mairie de Zwiefalten, Zwiefalten, 29/03/1950.

³⁸ Cf. Klaus-Detlev Schüttke-Godau, *Die Heyde/Sawade-Affäre. Wie Juristen und Mediziner den NS-Euthanasieprofessor Heyde nach 1945 deckten und straflos blieben* [L'affaire Heyde/Sawade. Comment les juristes et médecins ont couvert le professeur nazi d'euthanasie Heyde après 1945 et sont restés considérés comme innocents], Baden-Baden, 1998.

³⁹ Cf. Marga Heß, « Zur Geschichte der Entschädigung von "Euthanasie"-Opfern: Gedenken und Handeln » [Sur l'histoire de l'indemnisation des victimes d'« euthanasie » : mémoire et agissement] , in « *Euthanasie* » und die aktuelle Sterbehilfe-Debatte. Die historischen Hintergründe medizinischer Ethik [L'« euthanasie » et le débat actuel à ce sujet. Les dessous historiques de l'éthique médicale], (dir.) Andreas Frewer et Clemens Eickhoff, Francfort-sur-le-Main *et al.*, 2000, p. 370-382.

⁴⁰ Klaus Dörner, « Entschädigung für die Opfer von Zwangssterilisation und Euthanasie » [Indemnisation des victimes de stérilisation forcée et d'euthanasie], in *Euthanasie in Hadamar. Die nationalsozialistische Vernichtungspolitik in hessischen Anstalten* [L'euthanasie à Hadamar. La politique d'anéantissement nazie dans les institutions de la Hesse], (dir.) Landeswohlfahrtsverband Hessen, vol. 1, Kassel, 1991, p. 175-178.

⁴¹ *Ich klage an. Tatsachen- und Erlebnisberichte der « Euthanasie »-Geschädigten und Zwangssterilisierten* [J'accuse. Récits des faits et du vécu des sinistrés de l'« euthanasie » et des stérilisés de force], (dir.) Bund der « Euthanasie »-Geschädigten und Zwangssterilisierten [Association des sinistrés de l'« euthanasie » et des stérilisés de force], Detmold, 1989.

⁴² Cf. par ex. Thomas Stöckle, *Grafeneck – Vergangenheit und Gegenwart*, *op. cit.*, p. 161.

En effet, les familles se promenaient partout, mais jamais dans les environs de ce magnifique village pittoresque. En outre, tout le monde savait ce qui s'était passé mais personne n'en parlait. De même, les adolescents en apprirent peu à peu l'existence. [...] Les signaux que les enfants reçurent des adultes étaient clairs : ne pas en parler⁴³. »

Entre 1950 et 1979, seule une dizaine d'articles concernant le massacre « euthanasique » perpétré à Grafeneck parurent dans la presse. De plus, la plupart du temps, les articles abordèrent le sujet qu'accessoirement et n'y firent que quelques allusions. Des formulations telles que « le chapitre le plus sombre » de Grafeneck ou « l'histoire secrète et macabre de cet établissement⁴⁴ » en sont des exemples typiques. Dans un article de journal portant en détail sur l'histoire du château depuis le Moyen Âge, seule la phrase nébuleuse qui suit traita de la période durant laquelle le château fut converti en installation d'extermination « T4 » : « Au début de la guerre, la Gestapo réquisitionna l'établissement, et des agissements mystérieux donnèrent une connotation péjorative au nom de Grafeneck⁴⁵. » D'autres articles abordant l'histoire du château évitèrent purement et simplement de parler du XXe siècle. Dans l'encyclopédie Brockhaus de 1969, on pouvait retrouver les informations suivantes à l'entrée « Grafeneck » : « Ancien château de chasse dans la commune de Dapfen, district de Münsingen, Bade-Wurtemberg, construit par le duc Christoph von Württemberg (Renaissance), étant actuellement un hospice⁴⁶. »

Mensonges afin d'obtenir une décharge personnelle

L'opinion publique locale s'abstint de mentionner son rôle peu glorieux pendant le massacre. Au lieu de cela, il répandit des mensonges l'innocentant qui surgirent immédiatement après la libération de 1945. Comme on l'affirma également ailleurs, la population n'aurait eu connaissance de rien (ou plus exactement, dans le meilleur des cas, il était dit qu'elle se serait doutée de quelque chose). Afin d'appuyer cette affirmation, l'opinion publique mit l'accent sur le caractère secret des exécutions. En effet, la « situation isolée » de Grafeneck « dans les forêts du Jura de Münsingen » fut mise en évidence et la population affirma que les déportations avaient été effectuées « dans le plus grand secret pendant la nuit, lorsque les routes étaient peu fréquentées et complètement délaissées à cause de la guerre. » En réalité, les massacres avaient été commis à la vue de tous et l'installation d'extermination, malgré toutes les mesures d'isolement, n'était pas un système hermétiquement fermé. Cependant, la population locale ne s'était pas uniquement empêtrée dans une responsabilité de complicité, elle avait également profité de l'existence de l'installation d'extermination puisqu'elles avaient fait de nombreuses affaires ensemble. Lorsque, dans la période d'après-guerre, on admit que la population en était parfaitement au courant, on avança au même moment l'affirmation selon laquelle la population aurait été révoltée et aurait, de concert avec l'église, protesté contre les massacres et aurait même opposé une « résistance farouche »⁴⁷. Cette opposition aurait finalement été couronnée de succès, car elle aurait entraîné la fermeture de l'installation d'extermination de Grafeneck. De même, à l'époque, des mensonges qui dissimulaient la collaboration aux déportations surgirent dans les quelques établissements à partir desquels les pensionnaires furent déplacés à Grafeneck afin d'y être exécutés⁴⁸.

⁴³ Otto Frey, « Stationen des Gedenkens » [Lieux de mémoire], in *Gedenkstätte Grafeneck. Schrift zur Einweihung der den Opfern gewidmeten Gedenkstätte in Grafeneck* [Lieu commémoratif Grafeneck. Écrit sur l'inauguration des mémoriaux dédiés aux victimes à Grafeneck], (dir.) Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck [Cercle d'études du lieu commémoratif de Grafeneck] et de la Fondation des Samaritains, s.l., Nürtingen, 1990, p. 20 sq.

⁴⁴ *Reutlinger General-Anzeiger* [Indicateur général de Reutlingen], 08/04/1976, 18/11/1978

⁴⁵ *Ibid.*, 21/04/1961

⁴⁶ *Encyclopédie Brockhaus* en vingt volumes, vol. 7, Wiesbaden, 1969, p. 547.

⁴⁷ Cf. *Stuttgarter Evangelisches Sonntagsblatt* [Journal dominical évangélique de Stuttgart], 02/07/1961, 19/12/1965 ; *Schwäbisches Tagblatt*, 08/07/1961 ; *Stuttgarter Nachrichten*, 19/02/1964, 12/11/1966 ; *Evangelisches Gemeindeblatt für Württemberg* [Journal communal évangélique pour le Wurtemberg], 23/06/1968.

⁴⁸ Cf. par ex. Ludwig Schlaich, *Lebensunwert? Kirche und Innere Mission Württembergs im Kampf gegen die « Vernichtung lebensunwerten Lebens »* [non-valeur de la vie ? Église et mission interne de Wurtemberg dans la lutte contre « la

Culture locale de la mémoire

À l'encontre de la thèse soutenant que le refus du souvenir résultait d'une « incapacité propre à chaque être humain de porter le deuil » ou d'un oubli de l'histoire, il exista bel et bien une culture locale de la mémoire avec des monuments aux morts et des commémorations annuelles⁴⁹. Cependant, la mémoire collective de la population ne concerna pas les victimes éliminées par « euthanasie », mais les soldats disparus et morts pour la patrie ainsi que les victimes des bombardements et les personnes déportées. En effet, les victimes du national-socialisme qui furent persécutées et massacrées pour des raisons racistes, politiques ou religieuses furent rarement intégrées dans la mémoire. Et lorsqu'elles étaient mentionnées, elles furent incluses dans les millions de victimes de la guerre⁵⁰. Le message qui fut colporté était que tout le monde était égal dans la mort, indépendamment des circonstances, du pourquoi et du comment du décès des victimes. Cette commémoration englobait aussi bien Günther Hennecke et Ernst Baumhardt, les dirigeants médicaux de l'installation d'extermination de Grafeneck, morts pendant la guerre et qui avaient été les auteurs des gazages, que les personnes qu'ils avaient exterminées.

Transformation en un « lieu de vie »

La fondation des Samaritains n'évoqua que de temps à autre le passé meurtrier de Grafeneck, et ce, dans un langage peu compréhensible. La raison pour laquelle la fondation avait agi de la sorte aurait été le souci de préserver la réputation du foyer pour handicapés. À l'occasion de son 25^e anniversaire en 1954, la fondation des Samaritains légittima la continuation de l'existence du foyer de manière religieuse. Elle déclara : « La bonté du Seigneur était telle qu'elle ne pouvait abandonner Grafeneck lors de la Deuxième Guerre mondiale⁵¹. » De plus, la fondation considéra la continuation de l'utilisation de Grafeneck en tant que foyer pour handicapés comme une leçon tirée du passé. Elle transforma l'ancien « lieu de mort » en un « lieu de vie », termes qui furent repris par la presse. Le massacre fut classé dans « l'histoire » séculaire « agitée » de Grafeneck afin de dissiper les ombres obscures du passé. Le message qui y était associé était que Grafeneck ne représentait pas qu'un lieu « d'épouvante ». Ainsi, les auteurs de certaines publications qualifièrent l'histoire du château sous les titres de « Château de plaisance et lieu de l'épouvante » ou « De somptueux château à hospice ». ⁵² La fondation des Samaritains ne se lassa pas de continuer de proclamer l'innocence du lieu : elle présenta le château comme étant historiquement libre de tout remords en se servant de l'argument selon lequel les victimes n'avaient pas pénétré dans le château avant leur exécution, bien qu'il ait hébergé le bureau central des coupables. Par ailleurs, elle n'eut de cesse de faire remarquer que Grafeneck avait été « abusé » durant la période nazie. Une fois de plus, ce topique fut repris dans la presse : « Après avoir abusé de la fondation des Samaritains afin de créer un camp d'extermination nazi – Grafeneck a également dû subir cette transformation – elle sert aujourd'hui à nouveau de foyer pour les polyhandicapés. » ⁵³ Grafeneck fut converti en idylle : dans diverses publications, on

suppression de la vie sans valeur »], Stuttgart, 1947 ; Wilhelm Teufel, *Das Schloß der Barmherzigkeit. Geschichte und Auftrag der Anstalt Stetten* [Le château de la miséricorde. Histoire et mission de l'institution de Stetten], Stuttgart, 1960.

⁴⁹ Un monument aux morts sur lequel on pouvait lire les noms des soldats disparus et morts pour la patrie lors de la Seconde Guerre mondiale fut érigé à Dapfen le jour du deuil national allemand de 1952. De même, un monument aux soldats morts et un autre pour les personnes déportées furent dressés dans la commune de Münsingen.

⁵⁰ Cf. *Stuttgarter Nachrichten*, 12/11/1966 : « Plus de 70 millions de personnes ont donné leur vie pendant les deux grandes Guerres mondiales de notre siècle. [...] Qu'elles aient été tuées lors des grandes batailles d'une des deux guerres, qu'elles soient mortes dans l'enfer des bombardements nocturnes ou qu'elles aient perdu la vie dans les camps de concentration, dans les camps de travail ou lors des "délivrances par la mort", toutes ces personnes sont des victimes de la violence. »

⁵¹ Archives de la Fondation des Samaritains, Fondation des Samaritains de Stuttgart, 65^e rapport annuel concernant les années 1953 et 1954.

⁵² *Stuttgarter Evangelisches Sonntagsblatt*, 26/09/1954 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 21/04/1961, 18/11/1978

⁵³ *Ibid.*, 21/04/1979.

pouvait lire que « ce lopin de terre baignait dans une paix insolite » ; que c'était « un havre de paix »⁵⁴.

La réalité au sujet de l'établissement

Cette idéalisation de Grafeneck en tant que « lieu de vie » ne reflète pas la réalité de l'établissement. Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut donner que quelques informations générales. Tout comme dans d'autres établissements à cette époque, la centaine d'occupants de la fondation des Samaritains émanant de la société restante vécut de manière isolée dans un espace fermé et formellement réglementé. Les structures de l'établissement étaient hiérarchiques. Le quotidien ne se déroulait pas en fonction des besoins de chacun, mais bien selon les principaux objectifs du foyer. Les manquements au règlement intérieur furent, du moins dans d'autres foyers de la fondation des Samaritains, réprimés par des châtiments corporels et par l'incarcération dans la « pièce de la raison »⁵⁵. Les occupants ne reçurent pas de rétribution pour les travaux qu'ils accomplissaient, juste un peu d'argent de poche dans le meilleur des cas. Ils logeaient dans de grands dortoirs à cause du manque de place et n'avaient ainsi guère d'intimité. En outre, bon nombre d'occupants furent calmés à l'aide de médicaments en raison d'un manque de personnel. L'existence dans la fondation des Samaritains était caractérisée par la monotonie. Certes, la direction du foyer s'efforçait d'organiser différentes activités qui avaient pour but d'apporter du changement dans la vie des occupants ; toutefois, celles-ci ne changèrent rien à leur marginalisation institutionnelle ancrée. Un pensionnaire du foyer qui vivait depuis 1929 à Grafeneck fit un bilan terrifiant dans une interview 50 ans plus tard : il déclara ne jamais avoir connu « une existence convenable » à Grafeneck⁵⁶.

Projets de construction : « mémorial et monument d'expiation »

Entre 1957 et 1961, la fondation des Samaritains projeta de construire un « mémorial ainsi qu'un monument d'expiation » à Grafeneck qui serait approprié à l'image de cet endroit en tant que « lieu de vie ». D'après la vision de la fondation, il ne s'agissait sûrement pas d'un « monument ordinaire » puisqu'il ne « ferait, dans ce cas, qu'éveiller des sentiments déprimants »⁵⁷. Au lieu de cela, la fondation envisagea d'agrandir leur foyer pour handicapés. Les projets de cette nouvelle construction dataient déjà d'avant la Seconde Guerre mondiale et n'avaient donc pas été conçus comme une réaction par rapport au massacre⁵⁸. La nouvelle construction aurait dû s'appeler la maison Theophil Wurm⁵⁹ en mémoire de l'évêque du land du Bade-Wurtemberg décédé en 1953 et qui fut considéré comme un résistant de « l'euthanasie » national-socialiste dès la fin de la guerre⁶⁰. La fondation des Samaritains s'adressa au land du Bade-Wurtemberg afin de demander une subvention pour leur projet de construction, demande à travers laquelle la fondation souligna le devoir moral de l'État. Néanmoins, la fondation se vit refuser ce soutien tant espéré parce qu'on redoutait de créer un précédent pour les autres établissements bade-wurtembergeois, qui étaient également impliqués dans « l'euthanasie » national-socialiste⁶¹. Le ministère d'État remit même

⁵⁴ *Ibid.*, 20/10/1954, *Alb-Bote* [Messenger de l'Albe], 23/10/1954.

⁵⁵ Cf. archives de la Fondation des Samaritains, rapport annuel, 2003, p. 13.

⁵⁶ Cf. documentaire de Hartmut Schoen, *Fritz – Die zweite Beachtung* [Fritz – la deuxième observation], 1984.

⁵⁷ Archives de la Fondation des Samaritains, *Protokolle des Verwaltungsausschusses der Samariterstiftung*, Stuttgart, 5 février 1957, p. 212.

⁵⁸ Cf. Archives de la Fondation des Samaritains, *Protokolle des Verwaltungsrats der Samariterstiftung*, Stuttgart, 21 mai 1957, p. 2 sq.

⁵⁹ Archives de la Fondation des Samaritains, *Protokolle des Verwaltungsrats der Samariterstiftung*, Stuttgart, 14 décembre 1961, p. 3.

⁶⁰ Cf. Gerhard Schäfer (dir.), *Landesbischof D. Wurm und der nationalsozialistische Staat 1940-1945* [Évêque du land D. Wurm et l'État nazi 1940-1945], Stuttgart, 1968. Un membre du conseil d'administration de la Fondation des Samaritains participa à la publication de cet ensemble de sources.

⁶¹ Parlement du land du Bade-Wurtemberg, 2e législature, annexes, vol. III-VII, Stuttgart, 1958/1960, p. 1952 (vol. III), p. 2477 sqq. et 2523 sqq. (vol. IV), p. 3846 et 4075 sqq. (vol. V).

totalemment en question la disposition de Grafeneck à être un foyer en raison de son passé meurtrier. En effet, il exprima son doute quant à savoir « si, d'un point de vue psychologique, le château de Grafeneck, accablé par le programme euthanasique, était l'endroit idéal pour un hospice s'occupant de malades incurables, étant donné que ces personnes sont précisément très sensibles aux influences morales⁶² ». Le ministère d'État attribua ainsi une pathologie aux personnes assistées de Grafeneck car il avança la question de la pérennité du foyer en rapport avec un semblant d'hypersensibilité malade. Au départ, la fondation des Samaritains conserva ses projets, mais elle y renonça définitivement en 1961.

Transformation du cimetière de l'établissement

Au lieu de ces projets, la fondation envisagea alors de transformer le cimetière de leur établissement, sur lequel se trouvaient notamment des urnes contenant les cendres de victimes « euthanasiées », en un lieu commémoratif respectable. Cette fois, le land du Bade-Wurtemberg accepta de subventionner la fondation de sorte qu'en 1962, le cimetière put effectivement être transformé. Conformément à l'esprit de cette époque, des formes traditionnelles furent utilisées pour la commémoration des morts. Ainsi, le lieu commémoratif fut décoré dans une symbolique chrétienne. De plus, une grande « croix d'expiation » fut érigée au centre de ce lieu. Cette croix « rappelle le Sauveur crucifié » qui délivrera l'humanité en sacrifiant sa vie et en ressuscitant⁶³. Par ailleurs, on renonça à une épigraphe explicative. En transformant le cimetière de l'établissement, la fondation des Samaritains tenta de donner un sens plus important à la mort inutile de plus de 10 800 personnes, et ce, conformément à l'histoire sacrée chrétienne. La conception d'un lieu commémoratif apparaît comme une tendance inverse au refus prépondérant du souvenir et l'est incontestablement. Néanmoins, elle est également l'expression de ce refus, car les deux fosses communes, désormais convenablement aménagées, perdirent de leur inconvenance après leur aplanissement. En outre, l'ornement religieux entraîna finalement la suppression des vestiges historiques.

Démolition de l'ancienne chambre à gaz

En 1965, la fondation des Samaritains fit démolir la baraque agricole dans laquelle se trouvait la chambre à gaz où les victimes furent éliminées. Ainsi, la destruction de ce bâtiment effaça les dernières traces du massacre. La proximité temporelle de la transformation du cimetière de l'établissement n'est pas une coïncidence. En effet, à l'inverse de la croix érigée sur le cimetière, l'ancienne chambre à gaz n'offrait pas la possibilité d'expliquer le massacre ni d'esthétiser le souvenir de ce dernier. La démolition de la baraque n'était pas incontestée au sein du conseil d'administration de la fondation des Samaritains : trois membres se prononcèrent contre la démolition de la baraque pour des raisons morales⁶⁴. Mais, finalement, c'est la majorité qui l'emporta. Par ailleurs, l'état de délabrement de l'ancienne chambre à gaz justifia officiellement sa démolition. Cet argument semble néanmoins feint⁶⁵.

La fondation fit construire une nouvelle exploitation agricole avec une porcherie et un poulailler à la place de la baraque qu'ils avaient fait démolir. L'opinion publique salua la destruction de l'ancienne chambre à gaz comme la démarche ayant mis le plus de temps à se réaliser. Un journal régional commenta la démolition : « enfin, après 25 ans, la destruction des locaux dans lesquels le massacre

⁶² Parlement du land du Bade-Wurtemberg, 2e législature, annexes, vol. V, Stuttgart, 1958/1960, p. 3796.

⁶³ *Evangelisches Gemeindeblatt für Württemberg*, 23/06/1968, *Stuttgarter Evangelisches Sonntagsblatt*, 19/12/1965.

⁶⁴ Archives de la Fondation des Samaritains, *Protokolle des Verwaltungsrats der Samariterstiftung*, Stuttgart, 30/12/1964, p. 7.

⁶⁵ On note dans le procès-verbal que « depuis 1945, l'entretien de la pièce n'est ni assuré au point de vue théologique, ni au niveau du développement ».

de 1940 fut perpétré, a eu lieu⁶⁶ ». Plus de 40 années après la démolition, la fondation des Samaritains concéda avec circonspection que la destruction « avait peut-être été une erreur historique » mais l'excusa en même temps en déclarant qu'elle ne voulait plus « forcer les handicapés à voir ces bâtiments »⁶⁷.

3. Troisième étape (1979-1989)

« Holocauste souabe »

Alors que dans les années 1970, seuls les groupes antifascistes organisaient des cérémonies de commémoration et réclamaient la mise en place d'une plaque commémorative à Grafeneck⁶⁸ sans pour autant trouver un écho auprès de la population, la situation changea en 1979. Un public local, qui, grâce aux formes religieuses de la mémoire, se rappela des massacres « euthanasiques » commis par les nationaux-socialistes, commença à se former. Le déclic décisif semble avoir été la diffusion de la série américaine « Holocauste » à la télévision allemande. La série prit également « l'euthanasie » national-socialiste comme thème dans un de ses épisodes⁶⁹. « Holocauste » semble également avoir « affecté » le Jura souabe. De fait, les informations de la presse s'intensifièrent notablement. Les journaux régionaux titrèrent « L'holocauste débuta à Grafeneck » et qualifièrent le massacre perpétré à Grafeneck d'« holocauste souabe »⁷⁰.

Messe commémorative le jour de pénitence et de prières⁷¹

Plusieurs manifestations rappelant le 40e anniversaire de la prise de Grafeneck par les nazis eurent lieu le jour de pénitence et de prières de 1979 et plusieurs centaines de personnes y participèrent. Les manifestations commémoratives étaient organisées par des groupes ecclésiastiques, ce qui était évident au vu de leurs réalisations. En effet, le massacre « euthanasique » fut sacralisé et transformé en un événement faisant partie de l'histoire sacrée. Outre une marche commémorative sous forme de « chemin de croix », une messe commémorative eut également lieu dans le cimetière de l'établissement à Grafeneck. Lors de cette messe, Hans von Keler, le prélat d'Ulm et évêque désigné du Bade-Wurtemberg de l'époque, fit un sermon dont les paroles exactes n'ont certes pas été conservées, mais qui ont été reconstituées par la presse. Au milieu de son sermon, il prononça le cinquième commandement : « Tu ne tueras point ». L'homme d'Église fit une transition du crime du passé au présent. Ainsi, il relativisa l'holocauste en le comparant avec la « mise à mort d'une vie encore à venir »⁷². Par ailleurs, le directeur principal de la fondation des Samaritains profita de l'occasion pour légitimer la pérennité de son hospice à Grafeneck. Il s'acquitta du massacre en l'instrumentalisant, affirmant que le travail quotidien de la fondation était « une réponse évangélique » à « l'euthanasie » national-socialiste.

⁶⁶ *Stuttgarter Zeitung*, 12/11/1966.

⁶⁷ <http://www.samariterstiftung.de/Fachforum/Dokumentationszentrum> ; 06/06/2006.

⁶⁸ Cf. Archives du VVN Stuttgart, *Nachrichten* [Nouvelles], (dir.) Landesvorstand der Vereinigung der Verfolgten des Naziregimes Baden-Württemberg-Bund des Antifaschisten e. V. [Conseil d'administration du land de Bade-Wurtemberg de l'association des persécutés du régime nazi des antifascistes (association déclarée)], 35/1977, p. 6.

⁶⁹ On y montre comment la fille du couple juif Weiss est exécutée dans l'installation d'extermination « T4 » de Hadamar. Cet épisode est analysé en détail dans une documentation pour enseignants publiée en 1978 par le Centre fédéral pour l'éducation politique. Dans celle-ci, « la vérité derrière l'histoire de la fille prénommée Anna » est étoffée et accentuée. En effet, les massacres ne furent pas commis dans une baraque, comme c'est le cas dans le film, et « cette baraque » se trouverait à Grafeneck et non à Hadamar.

⁷⁰ *Alb-Bote*, 10/11/1979 ; *Evangelisches Gemeindeblatt*, 30/10/1980 ; *Leonberger Kreiszeitung* [Journal du cercle de Leonberg], 22/11/1982.

⁷¹ Cette journée, « *Buß- und Bettag* » en allemand, est une fête religieuse protestante qui a lieu le mercredi avant le 23 novembre, jour de l'Avent.

⁷² *Alb-Bote*, 22/11/1979 : Il souligna qu'« Une vie à venir est anéantie sans raison » et exhorta de ne pas se taire par rapport au « sacrilège actuel ». »

Les tabous subsistent

La messe commémorative de 1979 fut à l'origine d'une tradition. Depuis lors, cette messe est célébrée chaque année à Grafeneck. Un cercle informel de jeunes chrétiens provenant de l'office évangélique franco-allemand pour la Jeunesse de Münsingen se réunit avec quelques personnes de la fondation des Samaritains pour préparer cette cérémonie. Le mérite de ce groupe, qui s'institutionnalisa en 1984 en tant que « *Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck* » [association pour la commémoration de Grafeneck], est que le massacre de Grafeneck fut également commémoré publiquement les années qui suivirent. Certes, au cours des premières années, il n'y avait pas toujours un grand nombre de personnes qui assistaient aux messes commémoratives. Toutefois, cette situation évolua petit à petit quand Grafeneck devint « à la mode », comme l'affirme un témoin de l'époque. L'accroissement soudain de l'intérêt du public ne marquait pourtant pas « la fin du mutisme », comme cela avait été formulé dans des publications de Grafeneck⁷³. Une telle interprétation est ambiguë puisque certains faits historiques importants, comme par exemple l'implication fautive des églises et de la population, restaient également tabous. Cependant, les voix critiques de personnes revendiquant une étude plus approfondie du passé nazi commencèrent également à se faire entendre.

Verset d'un psaume inscrit sur une pierre tombale

Tout ce que la fondation des Samaritains fit au cours des années 1980 lorsqu'elle commença à expliquer prudemment le massacre « euthanasique » national-socialiste, elle ne le fit pas de son plein gré, mais bien parce qu'elle y fut contrainte⁷⁴. En effet, en 1982, la fondation répondit à la revendication du public sans cesse croissante pour la mise en place d'un panneau d'information en plaçant, à huis clos, une plaque commémorative en forme de pierre tombale sur une tombe à urne. Son épitaphe était cependant tout sauf instructive étant donné qu'elle ne consistait qu'en un verset d'un psaume et en une formulation absconse : « Je sais que / l'Éternel fait / droit au misérable, / Justice aux indigents / psaume 140:13 // En mémoire / aux victimes de la cruauté / Grafeneck 1940⁷⁵. » Le terme « cruauté » détacha l'aspect concret du massacre de son contexte historique et le généralisa en phénomène anthropologique.

Critique publique à l'égard de la fondation des Samaritains

La « prise de conscience du passé » de la fondation des Samaritains fut encore critiquée comme étant insuffisante⁷⁶. On pouvait lire un article paru dans le magazine de grande renommée « *Das Parlament* » : « Le psaume recouvre de manière conciliante les fosses communes du passé⁷⁷. » Ces reproches furent rejetés par la fondation : elle justifia sa « réticence » par le fait qu'elle ne voulait

⁷³ Par ex. in *Gedenkstätte Grafeneck. Schrift zur Einweihung der den Opfern gewidmeten Gedenkstätte in Grafeneck*, op. cit.

⁷⁴ Le monde politique n'exerça aucune pression mais considéra que l'installation du cimetière en 1962 était suffisante. En outre, une lettre du ministère des affaires sociales du Bade-Wurtemberg de 1983 ordonna à tous les hôpitaux psychiatriques du land de ne plus créer de lieux commémoratifs supplémentaires pour les victimes de « l'euthanasie » parce qu'il y avait déjà une croix en pierre à Grafeneck.

⁷⁵ Cf. Ulrike Haß, « Mahnmalttexte 1945 bis 1988. Annäherung an eine schwierige Textsorte » [Textes commémoratifs de 1945 à 1988. Approche d'un type de textes compliqué], in *Erinnern oder Verweigern. Das schwierige Thema Nationalsozialismus* [Se rappeler ou refuser. Le sujet compliqué du nazisme], (dir.) Wolfgang Benz et Barbara Distel, München, 1994, p. 135-161.

⁷⁶ Cf. par ex. *Die Tat* [Le fait], 10/11/1982 ; *Leonberger Kreiszeitung*, 22/11/1982, *Reutlinger Nachrichten*, 01/12/1982.

⁷⁷ *Das Parlament*, 1102/1984. L'article est reproduit dans l'ouvrage de Bernd Eichmann : « Grafeneck: Gnadentod in der Gasgarage » [Grafeneck : euthanasie dans le garage à gaz], in *Id., Versteinert – verharmlost – vergessen. KZ-Gedenkstätten in der Bundesrepublik Deutschland* [fossilisé – minimisé – oublié. Les mémoriaux des KZ dans la République fédérale d'Allemagne], Francfort-sur-le-Main, 1985, p. 157-166.

pas « accablé avec le passé les handicapés vivant à Grafeneck⁷⁸ ». Néanmoins, la fondation avait un problème de crédibilité : d'une part, elle représentait le fait de se souvenir comme une demande inacceptable pour les pensionnaires résidant à la fondation des Samaritains, d'autre part, elle exigeait qu'ils continuent à séjourner à l'endroit où avait été perpétré le massacre de milliers de personnes.

Le « *Krüppelbewegung* » [« mouvement des handicapés »] formula une critique véhémente à ce sujet. Les membres de la « *Freien Patientenkollektivs* » [« collectivité libre des patients »] de Tübingen profitèrent des querelles continues concernant la pierre tombale pour manifester contre « l'établissement de détention » de Grafeneck lors de la messe commémorative de 1982. En référence aux relations meurtrières de l'époque nazie, ils accusèrent la fondation : « 10 000 personnes handicapées furent massacrées ici. À l'heure actuelle, combien d'entre elles sont enterrées vivantes dans des foyers et des établissements⁷⁹ ? » Même si le grand public ne comprenait pas de telles actions, la fondation des Samaritains se vit pourtant obligée de se défendre contre les reproches faits à la détention et à l'isolement social des pensionnaires parus dans diverses publications⁸⁰.

Les choses commencent enfin à bouger : panneau d'information et monographie

Jusqu'à présent, la fondation des Samaritains avait craint que le fait de parler du passé meurtrier de Grafeneck puisse mettre la pérennité de leur foyer pour handicapés en danger et au milieu des années 1980, elle commença à voir que c'était l'inverse. L'impression qui se manifesta au sein de la population et selon laquelle la fondation des Samaritains voulait effacer le « passé » était bien plus dangereuse. Dès lors, la fondation changea d'attitude et commença à assumer l'histoire de Grafeneck. Ce faisant, elle s'abstint néanmoins de citer de façon autocritique sa propre affinité historique avec l'idéologie nazie.

Le 8 mai 1985, jour du 40e anniversaire de la fin de la guerre, la fondation des Samaritains fit installer une plaque commémorative en bronze devant le cimetière de l'établissement. Celle-ci n'affichait que quelques phrases donnant des informations à propos de l'histoire du lieu. Une attention toute particulière fut portée à cette journée, car, pour la première fois, des hommes et femmes politiques du Land se réunirent pour une commémoration à Grafeneck. Les Verts, encore considérés comme les « enfants terribles » de la politique, étaient présents parmi eux⁸¹.

De même, en 1985, une première monographie concernant le massacre commis à Grafeneck parut grâce à une initiative de la fondation. L'auteur de cet ouvrage de près de 100 pages était Karl Morlok, ancien directeur de la fondation et historien amateur⁸². La description de l'auteur reste loin derrière l'étude fondamentale de l'« euthanasie » national-socialiste d'Ernst Klee, parue en 1983, qu'il répertoriait dans une liste de « littérature utilisée ». Il décrit l'histoire du massacre « euthanasique » de Grafeneck comme un mal venant de l'extérieur qui s'abattit sur le monde intact du Jura souabe. L'auteur met tous les faits historiques sens dessus dessous, et ce, surtout par rapport à la prétendue résistance des deux Églises, lorsqu'il affirme : « Il était impossible de montrer qui s'opposa au « programme euthanasique », tout ce que l'on a fait pour le contrer, et qui disait et écrivait quoi à

⁷⁸ *Reutlinger General-Anzeiger*, 6 décembre 1982.

⁷⁹ Cette protestation ne fut pas un fait isolé. En effet, un an plus tard, Franz Christoph, qui s'était forgé une plus grande réputation en attaquant en 1980, « année internationale des handicapés », le président de la République fédérale d'Allemagne de l'époque, Karl Carstens, avec une béquille, voulut ainsi « faire prendre conscience du passé » de Grafeneck. (cf. Franz Christoph, *Krüppelschläge. Gegen die Gewalt der Menschlichkeit* [Coups donnés par un estropié. Contre la violence de l'humanité], Reinbek, 1983, p. 43). De même, les relations dans la Fondation des Samaritains à Grafeneck furent représentées de manière critique dans un documentaire de 1984. (cf. Hartmut Schoen, *Grafeneck – Die Zeit des Lebens* [Grafeneck – le temps de la vie]).

⁸⁰ Cf. Archives de la Fondation des Samaritains, la Fondation des Samaritains, rapport annuel de 1982, p. 16 sq. et le rapport annuel de 1985/86, p. 22 sq.

⁸¹ Cf. *Alb-Bote*, 09/05/1985.

⁸² Karl Morlok, *Wo bringt ihr uns hin?, « Geheime Reichssache » Grafeneck, op. cit., Stuttgart, 1990.*

qui. Et pourtant, une esquisse de ce mouvement doit, ne fut-ce que vaguement, être réalisée⁸³. » En réalité, il ne s'agissait pas d'un mouvement influent, mais, à la rigueur, de protestations isolées qui n'étaient pas fondamentalement dirigées contre « l'euthanasie » national-socialiste, mais seulement contre la manière de procéder⁸⁴. Cependant, comme la monographie de Morlok était tendancieuse, elle fut accueillie positivement par le public. On put lire dans une critique : « des chiffres, des données, des dates et des noms s'ajoutent sans émotion accusatrice à une documentation attendue depuis longtemps mais néanmoins objective⁸⁵. »

Kitsch religieux

Le roman *Dort geht Katharina oder Gesang im Feuerofen*⁸⁶ [Voilà Katharina qui s'en va ou le chant résonnant dans le fourneau ardent] qui utilisa le crime « euthanasique » national-socialiste de manière littéraire et qui parut au milieu des années 1980, est un exemple, aussi extrême soit-il, de la forme religieuse du souvenir se manifestant à Grafeneck. Cet ouvrage raconte l'existence et la mort fictive d'une religieuse sous la forme d'une *vita*⁸⁷ : Maria Benedikta soutient ses « handicapés » lorsque les « *grauen Busse* » [bus gris] s'arrêtent devant son hospice situé dans le sud de l'Allemagne, et se fait également déporter vers l'installation d'extermination « T4 », c'est-à-dire Grafeneck. Le roman se termine lorsqu'ils ne sont plus qu'à quelques mètres de la chambre à gaz : « Conscients de ce qui allait se produire et restant forts, ils marchèrent vers une mort certaine. Et ils l'acceptèrent telle une expiation de l'injustice qui régnait à cette époque du IIIe Reich⁸⁸. » Le massacre absurde est donc idéalisé en un sacrifice volontaire.

Construction d'un lieu commémoratif à caractère chrétien

La troisième étape de l'histoire de la mémoire et du refus du souvenir se termine par la construction d'un lieu commémoratif à Grafeneck. Le nombre croissant de visiteurs était la raison principale du plan et de la construction du lieu commémoratif. Outre la fondation des Samaritains, le Land, l'arrondissement, la commune de Gomadingen (après une opposition initiale), l'église protestante régionale du Wurtemberg ainsi que l'œuvre diaconale participèrent également au financement de cette construction. De plus, l'association caritative du Wurtemberg-Hohenzollern y contribua également financièrement et se racheta ainsi de sa coresponsabilité au massacre qu'elle n'a toujours pas assumée jusqu'à aujourd'hui⁸⁹. La construction du lieu commémoratif débuta durant l'été 1989 dans le cadre d'un « chantier de construction international »⁹⁰. Les participants s'occupèrent des travaux mais aussi du thème de « la valeur de la vie », dans le cadre d'un séminaire, pendant lequel ils discutèrent également des tendances actuelles de la médecine. Ainsi, ils relativisèrent la singularité du crime nazi en le comparant à « l'homicide d'une vie à venir », à la destruction du

⁸³ *Ibid.*, p. 68.

⁸⁴ Bien entendu, l'auteur fait ressortir le rôle de Wurm, l'évêque du land du Bade-Wurtemberg et du comte munstérois de Galen. Il est tellement poussé par le désir de représenter ce prétendu mouvement influent, qu'il a commis une faute typique : il date le sermon du comte de Galen au 3 août 1940. En réalité, ce dernier se tut une année de plus et ne prononça son sermon que lorsque l'installation d'extermination de Grafeneck fut fermée depuis bien longtemps. (cf. *Ibid.*, p. 69 sq.).

⁸⁵ *Alb-Bote*, 19/01/1985.

⁸⁶ Monika Taubitz, *Dort geht Katharina oder Gesang im Feuerofen. Eine dokumentarische Erzählung* [Voilà Katharina qui s'en va ou le chant résonnant dans le fourneau ardent. Un récit documentaire], Sigmaringen, 1984.

⁸⁷ L'auteure prit manifestement comme modèle l'histoire de Janusz Korczak dans le ghetto de Varsovie.

⁸⁸ Monika Taubitz, *Dort geht Katharina oder Gesang im Feuerofen. Eine dokumentarische Erzählung*, op. cit., p. 86.

⁸⁹ Cf. *Von den Landesarmenverbänden zum Landeswohlfahrtsverband 1889-1989* [Des associations de lutte contre la pauvreté du land à l'association de solidarité du land 1889-1989], (dir.) Landeswohlfahrtsverband Württemberg-Hohenzollern, Stuttgart, 1989, p. 30-33. Pour la responsabilité historique de l'association caritative du Wurtemberg-Hohenzollern cf. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940, Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., 83 sq.

⁹⁰ Cf. *Stuttgarter Zeitung*, 07/08/1989, 04/09/1989 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 07 et 30/08/1989, 01 et 09/09/1989, *Ulmer Südwestpresse* [Presse du sud-ouest, Ulm], 05/09/1989.

« monde » par la pollution et à la politique étrangère israélienne⁹¹. Toutefois, ils ne remirent pas en question la pérennité de la fondation des Samaritains. Au contraire, ils s'approprièrent l'image de « lieu de vie » de Grafeneck. Une participante déclara à la presse : « Laisser cet endroit sans vie signifierait céder à la puissance de la mort. Le travail doit continuer. La vie doit être plus forte que la mort⁹². »

Une chapelle ouverte fut construite au centre du nouveau lieu commémoratif qui avoisine directement le cimetière de l'établissement. Toutefois, à cette époque déjà, on savait pertinemment bien que des non-chrétiens avaient également été exécutés et parmi eux, une majorité de pensionnaires juifs⁹³. Cinq poutres métalliques soutenant le toit pentagonal se réunissent au dessus de l'autel dans lequel est gravée une croix. Le nombre cinq rappelle le cinquième commandement « Tu ne tueras point » et les poutres métalliques évoquent la couronne d'épines du Christ. La partie arrière de la chapelle est constituée d'un mur en pierres naturelles et d'un bloc de granite fissuré. Dans les années qui suivirent, ce symbole fut interprété de différentes manières : d'abord, l'interprétation selon laquelle la fissure symbolise une rupture de civilisations semble s'imposer. Ainsi, Grafeneck fut fortement imprégné de la chrétienté par le biais de cette chapelle commémorative⁹⁴. En 1990, au jour de pénitence et de prières, cette sacralisation de la mémoire fut encore renforcée lors de l'inauguration du lieu commémoratif : Theo Sorg, évêque du Bade-Wurtemberg de l'époque, interpréta dans son sermon le massacre « euthanasique » national-socialiste comme des « stigmates sur le corps de l'Église » et stylisa ainsi Grafeneck à un Golgotha moderne⁹⁵.

Inauguration d'une petite exposition

Une petite exposition qui résultait du rapport du séminaire du « chantier de construction international » fut inaugurée dans le château au même moment que l'inauguration de la chapelle commémorative. Cette exposition composée de seulement six panneaux restera, pendant 15 ans, l'unique exposition permanente présentée à Grafeneck. Dès son inauguration, l'exposition ne satisfait nullement aux exigences scientifiques et pédagogiques. L'exposition se termine par le message : « Grafeneck est un lieu où la vie triomphe. »

4. Quatrième étape (1990-2005)

Institutionnalisation et professionnalisation

Grafeneck devint un lieu commémoratif florissant entre 1990 et 2005, et ce, malgré le financement insuffisant de la part de l'État fédéral et du Land⁹⁶. Ce développement fut favorisé grâce au changement des conditions générales politico-historiques à la suite de la réunification allemande. L'augmentation constante du nombre de visiteurs ainsi que l'institutionnalisation et la

⁹¹ Cf. *Gedenkstätte Grafeneck*, 1990, p. 22 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 01/09/1989.

⁹² *Gedenkstätte Grafeneck*, 1990, p. 23 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 09/09/1989.

⁹³ Plusieurs publications parues avant 1989 le firent remarquer. Cf. *Die Opfer der nationalsozialistischen Judenverfolgung in Baden-Württemberg 1933-1945. Ein Gedenkbuch* [Les victimes de la persécution national-socialiste des Juifs dans le Bade-Wurtemberg 1933-1945. Un livre commémoratif], (dir.) de la direction d'archives de Stuttgart, Stuttgart, 1969 ; Joachim Hahn, *Erinnerungen und Zeugnisse jüdischer Geschichte in Baden-Württemberg* [Souvenirs et témoignages de l'histoire juive à Bade-Wurtemberg], (dir.) le commission pour l'histoire du land à Bade-Wurtemberg et le ministère de l'Intérieur de Bade-Wurtemberg, Stuttgart, 1988, p. 453.

⁹⁴ Cf. Insa Eschebach, *Öffentliches Gedenken. Deutsche Erinnerungskulturen seit der Weimarer Republik* [Mémoires publiques. Cultures commémoratives allemandes depuis la République de Weimar], Francfort-sur-le-Main, 2005, et al., p. 163-196.

⁹⁵ Cf. Theo Sorg, « Wundmale am Leib der Kirche » [Stigmates dans la chair de l'Église], in *Id.*, *Auf weitem Raum* [Sur une grande étendue], Stuttgart, 1993, p. 279-283.

⁹⁶ Cf. www.gedenkstaette-grafeneck.de, 15/10/2007.

professionnalisation croissante du travail sur le lieu commémoratif de Grafeneck ressortirent essentiellement. En 1994, la création d'une association déclarée de lieux commémoratifs s'ensuivit⁹⁷. Alors qu'au départ, seule une dizaine de membres en faisait partie, elle en compte plus de cent actuellement, dont de nombreux membres institutionnels, provenant surtout des établissements à partir desquels des pensionnaires furent déportés à Grafeneck en 1940. Jusqu'à présent, l'association représente la base du travail du lieu commémoratif grâce à l'engagement bénévole de ses membres. La professionnalisation s'y manifesta par le fait que l'association et la fondation des Samaritains parvinrent en 1996, grâce à un combat acharné, à créer un poste scientifico-pédagogique professionnel permanent, qui est depuis lors occupé par Thomas Stöckle⁹⁸. En outre, en 2004, se constitua un comité consultatif professionnel dont les membres appartiennent aux sphères politique, scientifique et ecclésiastique⁹⁹.

Projet des noms : livre commémoratif et jardin alphabétique

De nombreux projets furent réalisés à Grafeneck dans le courant des années 1990. Le projet qui mit le plus de temps à se concrétiser et qui n'est toujours pas terminé à l'heure actuelle est le projet des noms¹⁰⁰. Le but était, et est toujours, de réunir tous les noms des personnes exécutées à Grafeneck afin de rendre aux victimes leur identité de manière symbolique. La recherche des noms avait pour devise biblique « Je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi ! ». L'entreprise fut laborieuse, et ce, surtout en raison de certains établissements qui refusèrent de donner les noms des victimes qui furent déportées de chez eux. En 1998, les 8 000 noms trouvés jusqu'à présent furent rendus publics dans un livre commémoratif. Autant la tentative de tirer les victimes massacrées de l'oubli est honorable, autant le projet a également montré qu'une liste composée de 8 000 noms et prénoms classés par ordre alphabétique suffit à peine à opposer l'image prépondérante des victimes comme étant une masse anonyme à une mémoire individuelle. Les descriptions de la vie de certaines victimes pourraient peut-être y remédier. Malheureusement, jusqu'à présent, il n'existe pour Grafeneck qu'une seule biographie détaillée¹⁰¹ et plusieurs petites représentations¹⁰². Outre le livre commémoratif, l'artiste américaine Diane Samuels, inspirée par un récit judéo-hassidique, créa un jardin alphabétique¹⁰³. Le jardin garni de fleurs se compose de 26 blocs de pierre

⁹⁷ Cf. Gunther Wruck, « Der Verein: Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck (association déclarée) », in *Gedenkstätte Grafeneck*, (dir.) Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck (association déclarée), Grafeneck-Gomadingen, 2000, p. 2 *sqq.* L'association publie les « lettres de Grafeneck » depuis 1999, lesquelles donnent des informations au sujet du travail de l'association. Cf. *Grafenecker Briefe* [Lettres de Grafeneck], (dir.) Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck (association déclarée), Gomadingen, 1999.

⁹⁸ Cf. *Reutlinger General-Anzeiger*, 24/10/1996. Dans le cadre de son mémoire, Thomas Stöckle avait fait des recherches à propos du massacre « euthanasique » perpétré à Grafeneck : Thomas Stöckle, *Die „Aktion T4“ am Beispiel Grafenecks* [Le « programme T4 » : l'exemple de Grafeneck], (Mémoire non publié), Stuttgart, 1993.

⁹⁹ 7^e lettre de Grafeneck, (dir.) *Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck* (association déclarée), Gomadingen, 2004, p. 11.

¹⁰⁰ Cf. *Gedenkstätte Grafeneck*, (dir.) *Arbeitskreis Gedenkstätte Grafeneck* (association déclarée), Grafeneck-Gomadingen, 2000, p. 21 *sqq.*

¹⁰¹ Hans-Ulrich Dapp, *Emma Z. Ein Opfer der Euthanasie* [Emma Z. Une victime de l'euthanasie], Stuttgart, 1991.

¹⁰² Cf. Franz-Karl Bühler, *Offenburg 1864-Grafeneck 1940*, (dir.) Museum im Ritterhaus Offenburg, Offenburg, 1993 ; Hans-Joachim Lang, « Ich erstatte Anzeige von einem außergewöhnlichen Verbrechen, das an mir verübt wird. » « Wie Kolomann K. aus Tübingen ein Opfer der ‚Euthanasie‘ wurde » [Je porte plainte contre un crime hors du commun dont j'ai été victime. Comment Kolomann K. de Tübingen devint une victime de l'« euthanasie »], in « *Euthanasie* ». *Krankenmorde in Südwestdeutschland* [« Euthanasie ». Massacre de personnes malades en Allemagne du Sud-ouest], (dir.) Hermann J. Pretsch, Zwiefalten, 1996, p. 128-135 ; Hans-Joachim Lang, « Weggeworfen wie ein angebissener Apfel. Von einem Psychiater, der seinen Bruder dem Krankenmordprogramm auslieferte » [Jeté tel une pomme dans laquelle on a croqué. Par un psychiatre qui livra son frère au programme de massacre des personnes malades], in *Krankenmord im Nationalsozialismus. Grafeneck und die « Euthanasie » in Südwestdeutschland*, Stuttgart, 2001, p. 55-68 ; Klaus Horn, « Von Nagold nach Grafeneck – Leben und Tod des Wilhelm Rauser » [De Nagold à Grafeneck – vie et mort de Wilhelm Rauser], in *Verblässende Erinnerung. Nagold und seine Landschaft. Im Schatten des Hakenkreuzes. Ein Lesebuch* [Souvenir flou. Nagold et ses paysages. À l'ombre de la croix gammée. Un livre de lecture], (dir.) Klaus Horn et Utz Jeggle, Stuttgart, 2002, p. 159-166.

¹⁰³ *Gedenkstätte Grafeneck*, 2000, p. 24-27.

rectangulaires, chacun gravé d'une lettre de l'alphabet romain. L'idée artistique à la base de cette œuvre est que les noms des victimes – même ceux des inconnus – se forment à partir de ces lettres, et au-delà également des prières. En effet, une pierre placée au centre du jardin porte l'inscription : « S'il vous plaît, prenez ma lettre et faites-en des prières¹⁰⁴. » Le jardin alphabétique aménagé en 1998 reçut un écho positif unanime¹⁰⁵. Son esthétisation soignée du jardin et les connotations religieuses ne furent l'objet d'aucune critique publique.

Projet artistique 10 654

En général, l'absence de critique caractérise la quatrième et dernière étape. Bien que le souvenir ait été l'objet de controverses publiques dans les années 1980, il n'en fut rien pour Grafeneck dans les années 1990 et 2000. Cette situation transparait d'ailleurs au travers d'un projet artistique qui fut réalisé à Grafeneck en 2003¹⁰⁶. Des artistes régionaux ainsi que des élèves prirent part à ce projet, né à l'initiative de l'association du lieu commémoratif. Au final, vingt œuvres d'art furent créées. En raison de leur caractère arbitraire, elles n'expriment pas grand-chose au sujet des massacres de milliers de personnes malades et handicapées qui furent stigmatisées, ni à propos de la spécificité du crime « euthanasique » national-socialiste. Une des œuvres se compose d'un « cercle de guérison » au milieu duquel se trouve une pierre qui invite à la méditation. Sur celle-ci sont gravés ces quelques mots : « heilender Kreis, kreisender Strom, strömendes Heil¹¹ » [« cercle guérisseur, flot tournoyant, salut torrentiel »]. Une autre installation est un mobile composé de plexiglas et de fer qui représente « l'ange des démunis et des indésirables » déployant ses ailes. De même, plusieurs artistes tentèrent de rapprocher leurs œuvres du chiffre symbolique 10 654, le nombre officiel minimum des victimes exécutées à Grafeneck. Ainsi, on retrouve par exemple une sculpture forgée qui fut façonnée avec « 10 654 coups de marteau » ou une image sur toile se composant de rubans d'acier et de 10 654 fils de soie. Le projet aurait pu faire l'objet de critiques dans la mesure où les œuvres d'art exposées banalisent et rendent le massacre acceptable¹⁰⁷. Pourtant, le public accueillit le projet artistique comme « un exercice d'équilibre réussi [...], qui mérite qu'on en parle, où la parole et les écrits arrivent à leur fin » et affirma que les œuvres avaient donné « un visage » et « un corps » aux victimes¹⁰⁸.

Nouvelle monographie et nouvelle exposition permanente

La monographie parue en 2002 qui donne une vue d'ensemble de l'état de la recherche concernant l'installation d'extermination de Grafeneck¹⁰⁹ ainsi que l'inauguration d'une exposition permanente

¹⁰⁴ Cette dimension religieuse se manifesta également lors de l'inauguration du jardin lorsqu'on insista sur le fait que les lettres renfermaient également le nom « profane » de Dieu ; cf. *Alb-Bote*, 10/08/1998.

¹⁰⁵ Cf. par ex. Stefanie Endlich, « 'Das Gedenken braucht einen Ort'. Formen des Gedenkens an den authentischen Orten » [« Le souvenir a besoin d'un lieu ». Formation du souvenir sur les lieux authentiques], in *Brandenburgische Heil- und Pflegeanstalten in der NS-Zeit* [Institutions de soin et de cure de Brandebourg pendant la période nazie], (dir.) Kristina Hübener, Berlin, 2002, p. 341-388 ; Sp 364, p. 372.

¹⁰⁶ Cf. *10654. kunst für grafeneck. wo wort und schrift ans ende kommen* [10654. L'art pour Grafeneck, où les morts et l'écriture arrivent à leur fin], (dir.) die Gedenkstätte Grafeneck (association déclarée), Grafeneck, 2003.

¹¹ En allemand, ces quelques mots forment clairement une figure de style : chaque adjectif commence par le substantif précédent. Le troisième et dernier substantif renvoie au premier adjectif. La phrase forme de cette manière une boucle. (NdT.)

¹⁰⁷ Cf. Tim Darmstädter, « Die Verwandlung der Barbarei in Kultur. Zur Rekonstruktion der nationalsozialistischen Verbrechen im historischen Gedächtnis » [La transformation de la barbarie en culture. Étude sur la reconstruction des crimes nazis dans la mémoire historique], in *Antisemitismus und Gesellschaft. Zur Diskussion um Auschwitz, Kulturindustrie und Gewalt* [Antisémitisme et société. Discussion sur Auschwitz, l'industrie de la culture et la violence], (dir.) Michael Werz, Francfort-sur-le-Main, 1995, p. 115-140.

¹⁰⁸ Cf. 6e lettre de Grafeneck, p. 3 ; 7e lettre de Grafeneck, p. 14 ; *Alb-Bote*, 19/04/2003 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 22/04/2003 ; *Stuttgarter Zeitung*, 20/05/2003.

¹⁰⁹ Diverses publications sur le thème de l'installation d'extermination de Grafeneck avaient précédé cette monographie, comme par ex. : Thomas Stöckle, « Die nationalsozialistische 'Aktion T4' in Württemberg » [Le programme nazi T4 à

dans le centre de documentation à l'automne 2005 font partie des projets hors pair de ces dernières années¹¹⁰. Étant donné que la présentation de la monographie et de l'exposition concordent en grande partie avec les événements historiques, voici quelques critiques au sujet de certaines particularités¹¹¹.

L'arrière-plan idéologique du massacre n'est que très peu abordé que ce soit dans la monographie ou dans l'exposition. En effet, des motifs économiques et utilitaires sont mis en avant, au détriment du racisme¹¹².

Concernant les images des coupables, on remarque que le personnel de l'installation d'extermination est divisé en deux groupes : « les coupables et les assistants ». Le premier groupe ne comprend que les trois docteurs qui se sont décidés à collaborer « sans subir aucune pression » alors que le second est constitué du « grand nombre de fonctionnaires moyens ou inférieurs » qui furent « mobilisés ou auxquels on commanda d'aller » à Grafeneck. Ils sont schématisés en tant qu'exécutants dociles privés de liberté de décision. De plus, seules quelques rares biographies de coupables y sont présentées. Celles-ci se limitent au listage de quelques dates et évitent totalement l'époque d'après-guerre.

De même, les histoires de vie des victimes exécutées sont présentées de manière incomplète. Dans la monographie, cinq biographies individuelles sont présentées en quelques phrases (parfois seulement une ou deux). Ainsi, les personnes exécutées sont réduites à leur statut de victime ainsi qu'à leur maladie et handicap. La plupart du temps, les renseignements biographiques ne font référence qu'aux diagnostics médicaux, au séjour dans l'établissement et à la date des déportations à Grafeneck. Le « sort d'une seule victime » est représenté de manière détaillée dans la monographie ainsi que dans l'exposition et est illustré d'une photo. Le choix de cette victime, qui correspond à des idéaux de beauté courants, semble poursuivre un but pédago-commémoratif, qui part certes d'une bonne intention, mais est malgré tout problématique. Visiblement, le message qui transparaît est qu'il est certain que les nazis n'ont pas uniquement ôté des « vies n'étant pas dignes d'être vécues », mais ont également tué des êtres humains « normaux »¹¹³. Ces personnes exécutées qui ne correspondent pas aux normes esthétiques de la société majoritaire sont inéluctablement exposées à une nouvelle normalisation.

Wurtemberg], in « *Euthanasie* » *Krankenmorde in Südwestdeutschland* [« Euthanasie » massacres de personnes malades en Allemagne du Sud-ouest], (dir.) Hermann J. Pretsch, Zwielfalten, 1996, p. 15-26 ; Thomas Stöckle, Thomas/Zacher, Eberhardt, *Gedenkstätte Grafeneck. « Euthanasie » im NS-Staat. Grafeneck im Jahr 1940* [Lieu commémoratif de Grafeneck. « Euthanasie » dans l'État nazi. Grafeneck en 1940], (dir.) Oberschulamt Tübingen, Tübingen, 1999 (une version en ligne est également disponible à l'adresse suivante : <http://www.lpb.bwue.de/publikat/baustein.htm>) ; Thomas Stöckle, « Die Vernichtungsanstalt Grafeneck und die 'Euthanasie'-Verbrechen in Südwestdeutschland im Jahr 1940 » [L'installation d'extermination de Grafeneck et les crimes d'euthanasie en Allemagne du sud-ouest], in *Krankenmord im Nationalsozialismus. Grafeneck und die « Euthanasie » in Südwestdeutschland. Eine Tagung der Bibliothek für Zeitgeschichte, der Gedenkstätte Grafeneck und des Stadtarchivs Stuttgart am 26. Januar 2000* [massacre de personnes malades pendant le nazisme. Grafeneck et l'« euthanasie » en Allemagne du Sud-ouest. Un congrès sur l'histoire de l'époque organisé par la bibliothèque, le lieu commémoratif de Grafeneck et les archives de la ville de Stuttgart le 26 janvier 2000], Stuttgart, 2001, p. 27-44.

¹¹⁰ L'exposition permanente de Grafeneck s'appuie essentiellement sur une exposition itinérante de 2003 qui s'intitulait « *Krankenmord im Nationalsozialismus – Grafeneck 1940* » [Massacre de personnes malades pendant le nazisme : Grafeneck en 1940] qui, ces dernières années, fut présentée dans de nombreuses villes du Bade-Wurtemberg ainsi que dans le reste de l'Allemagne. L'exposition permanente se composa de l'exposition itinérante complétée par des panneaux supplémentaires ayant pour thème l'histoire de Grafeneck « du XIIIe au XXIe siècle » ainsi que l'histoire de la « mémoire » depuis 1945.

¹¹¹ Cf. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940 ; Gedenkstätte Grafeneck*. Dokumentationszentrum, (dir.) die Gedenkstätte Grafeneck, Gomadingen-Grafeneck, 2006.

¹¹² Cf. par ex. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940, Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 26. L'exposition n'aborda ni les notions d'« hygiène raciale » et d'« eugénisme », ni les stérilisations forcées, alors qu'elles représentent un stade préliminaire crucial du massacre.

¹¹³ Concernant le phénomène des « bonnes victimes » cf. Armin Trus, « Wenn Du denkst, Du gedenkst... Vergangenheitsbewältigung in Hadamar » [Quand tu penses, tu commémores... Prise en compte du passé à Hadamar], in *Mabuse* 76, 1992, p. 48-51 ; p. 50.

L'attitude du public en général, et en particulier de la population du Jura souabe, n'est ni présente dans la monographie, ni dans l'exposition permanente. Les chances de s'opposer aux mensonges des prétendues protestations et oppositions, qui persistent encore à l'heure actuelle, sont ainsi gaspillées. Certes, on expose de manière nuancée que la fermeture de l'installation d'extermination de Grafeneck serait due à trois raisons : premièrement, « l'échec de tous les efforts afin de conserver le secret » ; deuxièmement, « les nombreuses protestations de la part de proches parents, d'établissements, d'Églises ainsi que des rangs du Parti national-socialiste lui-même » ; et troisièmement, « les réflexions des coupables au sujet de l'organisation », le quota de pensionnaires morts ayant été atteint¹¹⁴. Ces trois raisons sont pourtant considérées comme fausses parce que les « multiples protestations » sont représentées dans les moindres détails¹¹⁵.

Contrairement à la monographie, l'exposition permanente aborde finalement en détail l'histoire de la « mémoire » depuis 1945. Neuf panneaux se trouvant dans un espace réservé sont consacrés à ce thème. Toutefois, l'aspect du « refus du souvenir » est en grande partie masqué. L'exposition permet de suivre les étapes chronologiques importantes parmi lesquelles les années 1950, 1960 et 1970 sont entièrement critiquées. Néanmoins, plus l'exposition approche du présent, plus elle devient apologétique. Au bout du compte, l'histoire de la « mémoire » depuis 1945 apparaît comme une histoire de succès qui, après les premières difficultés, amène de plus en plus à se souvenir et qui, de cette façon, se termine bien.

« Lieu commémoratif progouvernemental »

La mémoire à caractère chrétien perdit de son importance après l'inauguration de la chapelle commémorative au cours des années 1990 et 2000. Certes, chaque année à l'automne, une messe commémorative continue d'être célébrée. Toutefois, depuis la suppression en 1994 du jour de pénitences et de prières en tant que jour férié, la messe a lieu le dimanche qui suit la journée commémorative de la réquisition du château de Grafeneck par les nazis. Depuis quelques années, outre la messe annuelle, des cérémonies commémoratives profanes sont organisées lors de « la journée commémorative en l'honneur des victimes du nazisme ».

Élément nouveau : des personnalités du monde politique participent aux manifestations commémoratives. Le 27 janvier 2000, le parlement du Bade-Wurtemberg organisa même sa cérémonie commémorative centrale à Grafeneck. L'endroit se voyait ainsi fortement revalorisé. À l'approche de cette journée, de nombreux événements rappelant de diverses manières le massacre « euthanasique » furent organisés dans la ville de Reutlingen (chef-lieu de district) et à Stuttgart (capitale du Land)¹¹⁶. Le président du parlement bade-wurtembergeois de l'époque, Peter Straub, prononça un discours lors de la cérémonie à Grafeneck composée de la rhétorique commémorative habituelle utilisée par les dirigeants et comprenant plusieurs erreurs au sujet de l'histoire de Grafeneck¹¹⁷. On put remarquer le naturel avec lequel il instrumentalisa les personnes exécutées comme les témoins principaux de la « démocratie ». Par exemple, lorsqu'il en appela à vaillamment protéger la démocratie en se référant aux « voix languissantes des victimes qui furent tourmentées et rabaissées » ainsi qu'aux « morts »¹¹⁸. La mémoire du crime nazi utilisée pour l'affirmation abusive de la démocratie allemande est, depuis bien longtemps, monnaie courante. Le lieu commémoratif de Grafeneck est considéré comme « un lieu d'apprentissage démocratique » où « le travail d'éducation est accompli pour la démocratie »¹¹⁹.

¹¹⁴ Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940, Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 159.

¹¹⁵ Ce panneau de l'exposition est illustré par une photo de Himmler et une citation provenant de sa lettre du 19 décembre 1940 donnant l'impression que Grafeneck aurait finalement été fermé en raison de l'intervention imprévue de Himmler.

¹¹⁶ Cf. *Reutlinger General-Anzeiger*, 13/01/2000 ; *Alb-Bote*, 26/01/2000 ; *Stuttgarter Zeitung*, 19/01/2000, *Staatsanzeiger Baden-Württemberg*, 7/02/2000.

¹¹⁷ Communiqué de presse du parlement du Bade-Wurtemberg, cérémonie commémorative du parlement pour les victimes du nazisme, 26/01/2000.

¹¹⁸ Cf. *Staatsanzeiger Baden-Württemberg*, 24/01/2000, 7/02/2000.

¹¹⁹ Cf. Thomas Stöckle, *Grafeneck 1940, Die Euthanasie-Verbrechen in Südwestdeutschland*, op. cit., p. 184.

En 2005, le nouveau centre de documentation se trouva sous le patronage de Günther Oettinger, président du Conseil des ministres du Bade-Wurtemberg. Grafeneck fut transformé en un « symbole de démocratie » lors des cérémonies d'inauguration¹²⁰. La transformation de Grafeneck d'un « endroit oublié » auquel la politique ne s'intéressait pas, en un « lieu commémoratif progouvernemental » nécessita des recherches approfondies supplémentaires¹²¹.

Nouvelle éloquence

La cérémonie commémorative du Parlement attira une énorme attention publique sur Grafeneck. En comparaison avec les décennies précédentes, un véritable flot de reportages fut publié.¹²² Si on le soumet à une analyse qualitative, on remarque surtout un topique dans le discours concernant le nouveau Grafeneck. On y déclare que Grafeneck est l'endroit où le massacre systématique de personnes malades et handicapées a commencé. Cette affirmation, qui fut également répandue par le lieu commémoratif, est fautive car d'une part, « l'euthanasie » national-socialiste débuta réellement avec « l'euthanasie des enfants » et d'autre part, les premiers gazages furent perpétrés dans l'installation d'extermination « T4 » de Brandebourg-sur-la-Havel. Il n'est pas rare de lire que Grafeneck est le lieu où, « pour la première fois en Allemagne », ou plutôt « dans le monde », des « personnes ont été gazées », alors que « les cinq autres centres euthanasiques du Reich allemand n'ont commencé leurs crimes horribles que quelques mois plus tard ». Grafeneck a donc finalement servi de « modèle pour Auschwitz ». Le directeur du lieu commémoratif de Grafeneck favorise ce point de vue car il déclara à la presse : « Auschwitz commence à Grafeneck ». Cette formule maniable nie les faits antécédents du massacre des Juifs en Europe parmi lesquels on peut compter l'antisémitisme allemand et la persécution radicalisée des Juifs depuis 1933. Bien qu'il soit exact d'établir un pont entre le massacre des handicapés et le massacre des Juifs, il est purement et simplement erroné de représenter le massacre des Juifs européens comme une « euthanasie » de millions de personnes et de prétendre qu'il existe un lien direct entre Auschwitz et Grafeneck. En outre, la comparaison avec Auschwitz a pour conséquence que le massacre de milliers de personnes à Grafeneck ne semble être qu'une simple amorce du massacre des millions de Juifs qui allaient avoir lieu plus tard. Une déclaration typique était : « Ce que les nazis ont testé en petit ici, ils l'ont mis en pratique à Auschwitz sur une plus grande échelle ». De cette façon, le massacre de plus de 10 800 personnes à Grafeneck paraît être un simple « essai ».

Tourisme

Entre-temps, le public local s'accommode de l'existence du lieu commémoratif « euthanasique ». La première inquiétude qui concerne la prise du massacre comme thème pouvant révéler une implication fautive des habitants locaux et mettre en danger l'image positive de Grafeneck en tant que station climatique, céda à la conclusion que le château et le lieu commémoratif représentaient une curiosité touristique supplémentaire. Sous le titre « Tradition et histoire continuent à exister » dans le prospectus de l'agence du tourisme, on fait référence au « mauvais usage » de Grafeneck en tant qu'installation d'extermination¹²³. De même, le public reste attaché aux célèbres demi-vérités et

¹²⁰ *Reutlinger General-Anzeiger*, 18/10/2005.

¹²¹ Cf. Detlef Garbe, « Von den 'vergessenen KZs' zu den 'staatstragenden Gedenkstätten' ? » [Des camps de concentration oubliés aux mémoriaux progouvernementaux], in *GedenkstättenRundbrief Nr. 100*, 4/2001, p. 75-82.

¹²² Cf. entre autres *Stuttgarter Nachrichten*, 3/01/2000 ; *Alb-Bote*, 8/01/2000 ; *Südkurier*, 21/01/2000 ; *Schwäbische Zeitung*, 25/01/2000 ; *Stuttgarter Zeitung*, 27 et 28/01/2000 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 28/01/2000 ; *Frankfurter Rundschau*, 2/02/2000.

¹²³ Gomadingen. Luftkurort Gomadingen im Großen Lautertal. Haupt- und Landgestüt Marbach [Gomadingen. Aérium Gomadingen dans le grand Lautertal. Haras principal et du land à Marbach], (dir.) die Tourist-Information Gomadingen, Gomadingen, 2001, p. 10 sq.

mensonges concernant le comportement de la population pendant l'époque nazie¹²⁴. À cet égard, elle se montre réticente à informer le monde extérieur.

« Grafeneck a de nouveau un avenir¹²⁵ »

La fondation des Samaritains a également regretté qu'on parle trop du passé nazi, et les dernières années ont d'ailleurs montré que le travail du lieu commémoratif ainsi que celui pour les handicapés peuvent coexister dans le même espace sans difficulté. L'avenir de Grafeneck n'avait donc jamais été aussi radieux : à la fin des années 1980, la pérennité du foyer des Samaritains qui avait besoin d'être modernisé fut sérieusement compromise¹²⁶. De fait, la fondation des Samaritains lutta pour que son foyer continue à exister et argumenta que leur travail quotidien avec les handicapés sur le lieu historique où les crimes avaient été commis constituait un travail de mémoire pratique. En fin de compte, cet argument fut convaincant. Les projets qui avaient prévu que les activités du foyer se perpétuent dans un nouveau bâtiment à un autre endroit furent abandonnés.

De l'argent fut finalement investi dans Grafeneck et le foyer des Samaritains fut modernisé entre 1997 et 2002, non pas à cause de son histoire meurtrière, mais bien grâce à celle-ci. Au premier coup de pioche en avril 1997, le directeur de l'association caritative du Wurtemberg-Hohenzollern déclara : « Après la subsistance du doute au sein de l'association [...] dans un premier temps, l'importance historique' de Grafeneck fut finalement capitale quant à savoir si une modernisation de la fondation des Samaritains, en raison de sa position éloignée, entraînait finalement en ligne de compte¹²⁷. » Dans les années suivantes, de nouveaux immeubles d'habitation servant de foyers ainsi que des bâtiments supplémentaires furent construits. Lors de cette construction, Grafeneck fut une fois de plus rattrapé par le passé en juillet 2000. En effet, les ouvriers tombèrent sur des os brisés et les restes de cendres provenant des victimes de « l'euthanasie »¹²⁸. L'agitation publique provoquée par cette découverte ne semble pas sincère. Étant donné qu'en fin de compte, tout le monde savait bien que tout Grafeneck était un cimetière.

L'écurie qui fut bâtie à la place de l'ancienne chambre à gaz en 1965 fut également démolie au cours des travaux. Ensuite, un « bâtiment central » qui constitue le nouveau point central de Grafeneck fut construit à cet endroit. Il sert de bâtiment pour « l'administration, la thérapie et les services techniques ». Une salle de gymnastique se trouve actuellement à l'endroit où plus de 10 800 personnes furent massacrées cruellement. Cette transformation irrespectueuse ne fit pas l'objet de critiques publiques. De fait, un journaliste écrivit dans un article de journal : « Un pavillon élégant rayonne aujourd'hui [...] à l'endroit où se tint jadis la baraque¹²⁹. »

CONCLUSION

Ce n'est pas le refus public du souvenir, mais bien la mémoire publique qui a fait en sorte que la « tache » de Grafeneck a disparu. L'année 2005 pouvait fêter le 75^e anniversaire de ce foyer pour handicapés. La fondation qui n'a pas assumé sa propre histoire jusqu'à présent mais qui se caractérise néanmoins comme un « avertisseur continu » constata à l'occasion de cet anniversaire que : « C'est tout simplement un miracle que les personnes handicapées fassent à nouveau confiance à cet endroit qui fut autrefois horrible et s'en remettent aux soins de cette institution. Grafeneck est redevenu un lieu de vie¹³⁰. » La fondation et le lieu commémoratif s'efforcent actuellement de « développer un profil commun afin d'en pouvoir profiter dans leurs relations publiques. » Ce profil

¹²⁴ Cf. <http://www.gomadingen.de/pages/800.htm> ; 4/12/2004.

¹²⁵ *Südkurier*, 21/01/2000.

¹²⁶ Cf. *Reutlinger General-Anzeiger*, 10/03/1989.

¹²⁷ *Schwäbisches Tagblatt*, 17/04/1997.

¹²⁸ Cf. *Ibid.*, 15/07/2000 ; *Reutlinger General-Anzeiger*, 15/07/2000.

¹²⁹ *Ibid.*, 01/08/2001. Ce n'est qu'en 2003 qu'un panneau d'information insignifiant qui marquait l'ancien emplacement de la chambre à gaz fut placé dans le pré voisin.

¹³⁰ Cf. <http://www.samariterstiftung.de/Fachforum/Dokumentationszentrum> ; 06/06/2006.

doit clairement montrer que « l'histoire deviendra positive » à Grafeneck¹³¹. Cela signifie que la mémoire du massacre « euthanasique » ne servira plus que d'arrière-plan négatif duquel le présent se détache de manière positive.

Toutefois, il n'est pas encore possible de déclarer de quelle manière la mémoire et le refus du souvenir se manifestent à Grafeneck depuis 2005. Il semble qu'on n'ait pas encore tiré un trait sur le débat public. Néanmoins, un tournant dans lequel il n'y a plus de « tache » pesant sur Grafeneck a été atteint. Dès lors, la pérennité de la fondation des Samaritains est assurée. Grafeneck n'a jamais eu autant de perspectives d'avenir qu'à l'heure actuelle.

Article traduit de l'allemand par François Janssens, relu par Catherine Schommer.

¹³¹ Archives du lieu commémoratif, association « Gedenkstätte Grafeneck », rapport annuel de 2001, sp.p. ; 5e lettre de Grafeneck, p. 9.